



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Amar Thelidji- Laghouat

FACULTÉ : Génie civil et architecture

DÉPARTEMENT : Architecture

MÉMOIRE DE MASTER

Présenté par : TADJ Mahieddine

BOURAS Zakaria

DOMAINE : Architecture, urbanisme et métiers de la ville.

FILIERE : Architecture.

OPTION : Architecture

Thème

**L'APPROPRIATION DE L'ESPACE DANS LE CŒUR DE L'ILOT
DES CITES D'HABITAT COLLECTIF
CAS DE LA VILLE DE LAGHOUCAT**

Jury de soutenance :

Nom et Prénom	Grade	qualité
M. SACI	MAA	Président
M. KARAMI Fayçal	MAA	Examineur
M. BENARFA Kamel	MCB	Rapporteur
Mlle. BOUSSEBCI Khalida		Co-rapporteur

Promotion : JUIN - 2021

سُورَةُ الْفَاتِحَةِ

آياتها
٢٩

ترتيبها
٤٨

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّا فَتَحْنَا لَكَ فَتْحًا مُّبِينًا ﴿١﴾ لِيَغْفِرَ لَكَ اللَّهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِكَ

وَمَا تَأَخَّرَ وَيُتِمَّ نِعْمَتَهُ عَلَيْكَ وَيَهْدِيَكَ صِرَاطًا مُسْتَقِيمًا ﴿٢﴾

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciements :

A l'aide d'Allah tout puissant, que nous avons pu accomplir ce modeste travail.

Nous remercions nos chers parents qui ont tout fait pour que nous puissions réussir dans notre vie.

Nous remercions nos chers encadreurs M. BENARFA Kamel et Mme. Boucebssi Khalida et Mlle. Oubraham Amira Khalida pour leur disponibilité, pour leur suivi, leurs nombreux conseils afin que ce travail de recherche soit élaboré dans des bonnes conditions.

Nous remercions nos chers enseignants qui ont nous permis à mener ces études, ont nous soutenu et ont tant nous encouragé durant la préparation et l'élaboration des études.

Nous tenons à remercier M. SACI et M. KARAMI Fayçal d'avoir examiné notre modeste travail.

Nous tenons à remercier nos chers amis architectes pour leur amitié, leur soutien inconditionnel et leur encouragement.

A tous ces intervenants, nous présentons nos remerciements, notre respect et gratitude.

Merci à tous et toutes

Dédicaces :

Au début et avant tout, je veux remercier ALLAH qui m'a

Donné le courage à concrétiser ce travail.

Je dédie, humblement comme preuve d'amour et de reconnaissance

Ce mémoire à tous ceux qui sont chers :

À mes chers parents, que nulle dédicace ne puisse exprimer mes sincères sentiments,

Pour leur patience illimitée, leur encouragement contenu et leur aide.

Ames grandes Mère Bent El Mechri et Reguia

À mon chère frère et sœur.

À toute ma famille grands et petits pour l'aide et le respect qu'ils m'ont toujours

accordé.

A mes encadreurs particulièrement Monsieur Benarfa Kamal et Mlle Boussebci

Khalida, Mlle Oubraham Amira Khalida pour leur patience et, Madame Bouchareb et

monsieur Saad Saoud Wahid et Mr Dehina Karim et tous les enseignants de la

faculté.

Je dédie ce modeste travail à Mr hadja kadour

Je tiens aussi à remercier ma femme pour ça patience et compréhension.

Tadj Mahieddine

Dédicaces :

J'ai le plaisir de dédier ce modeste travail :

À la mémoire de ma mère, partie trop tôt, puisse Allah vous avoir en sa miséricorde,
et que ce travail soit une prière pour votre âme.

À ma femme pour la patience et le soutien dont elle a fait preuve pendant La durée de
réalisation de ce mémoire.

À mes enfants, Mohamed Imad Eddine et Ahmed Anes, mon bonheur.

À toute ma famille, cher père, mes chers frères et chères sœurs.

À l'ensemble de tous et toutes mes cher(e)s enseignant(e)s du département
d'architecture de l'université de Laghouat.

À tous mes amis et collègues architectes.

Bouras Zakaria

Table de matières :

REMERCIEMENTS :	II
DEDICACES :	III
SOMMAIRE :	V
RESUME DE MEMOIRE :	VIII
ملخص المذكرة:.....	IX
INTRODUCTION :	1
1- CHOIX D'OPTION :	1
2- CHOIX DE THEME :	2
3- PROBLEMATIQUE :	2
4- QUESTIONS DE LA RECHERCHE	2
5- HYPOTHESES :	3
- DU POINT DE VUE SPATIAL :	3
- DU POINT DE VUE SOCIAL :	3
- DU POINT DE VUE JURIDIQUE :	3
6- OBJECTIF DE LA RECHERCHE :	3
7- METHODOLOGIE DE TRAVAIL :	3
8- STRUCTURE DU MEMOIRE :	4
PREMIER CHAPITRE : APPROCHE THEMATIQUE	5
INTRODUCTION :	6
1. HABITAT COLLECTIFS :	6
1.1 APERÇU HISTORIQUE :	6
1.1.1 Au 19e siècle :	6
1.1.2 Au 20e siècle :	7
1.1.3 Année 1970 : Logement sociale :	7
1.2 CARACTERISTIQUES :	8
1.3 TYPOLOGIE DE L'HABITAT COLLECTIF :	8
1.3.1 Selon le mode conceptuel :	8
1.3.2 Selon la forme du bloc :	9
1.3.3 Classification selon le nombre de logement par palier :	12
1.4 HISTOIRE DE L'HABITAT COLLECTIF EN ALGERIE :	14
1.5 LES CONDITIONS D'APPARITION DU LOGEMENT COLLECTIF EN ALGERIE :	14
1.5.1 La révolution industrielle :	14
1.5.2 Les deux guerres mondiales :	14
1.6 L'ASPECT LEGISLATIF DU LOGEMENT EN ALGERIE :	14
1.7 LES DIFFERENTES FORMULES DE LOGEMENT EN ALGERIE :	15
1.7.1 Le logement social locatif (LSL ou LPL) :	15
1.7.2 Le logement social participatif (LSP) :	15
1.7.3 Le logement en location-vente :	16
1.7.4 Le logement promotionnel aidé (LPA) :	17
2. L'ESPACE PUBLIC :	18
2.1 CONCEPT ET DEFINITION :	19

2.2	APERÇU HISTORIQUE SUR LES ESPACES PUBLICS :	20
2.3	LE ROLE DES ESPACES PUBLICS :	24
2.3.1	<i>La structuration de l'espace urbain :</i>	24
2.3.2	<i>La mixité et la cohésion sociale :</i>	24
2.4	LES ECHELLES DES ESPACES PUBLICS :	25
2.4.1	<i>A l'échelle de la ville :</i>	25
2.4.2	<i>A l'échelle du quartier :</i>	25
3.	LES ESPACES EXTERIEURES DANS LES HABITATS COLLECTIFS :	26
3.1	LE JARDIN PUBLIC :	26
3.2	AIRE DE STATIONNEMENT :	27
3.3	L'ESPACE VERT :	28
3.4	AIRE DES JEUX :	28
4.	APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS :	29
4.1	DEFINITION DE L'ESPACE :	29
4.2	DEFINITION D'APPROPRIATION :	30
4.3	L'APPROPRIATION DE L'ESPACE :	30
4.3.1	<i>Notion de l'espace concret :</i>	30
4.3.2	<i>Manifestation de l'appropriation de l'espace :</i>	31
4.3.3	<i>L'intimité :</i>	31
4.3.4	<i>Le Marquage, le contrôle et la personnalisation :</i>	32
5.	ILOT URBAIN :	34
5.1	HISTOIRE :	34
1.1	ILOT OUVERT :	35
1.1.1	<i>Selon Portzamparc :</i>	35
1.1.2	<i>Selon Tony Garnier : étude de cas :</i>	36
1.2	ILOT HAUSSMANNIEN OU L'ILOT FERMER :	39
1.2.1	<i>Le système Haussmannien :</i>	39
1.2.2	<i>Caractéristiques de l'ilot haussmannien :</i>	40
	CONCLUSION	40
I.	DEUXIEME CHAPITRE : APPROCHE CONTEXTUELLE	41
	INTRODUCTION :	42
1.	LA VILLE DE LAGHOUE :	42
2.	TOPONYMIE :	42
3.	GEOGRAPHIE :	43
4.	SITUATION :	44
5.	CLIMAT :	45
6.	HISTOIRE :	46
6.1	PERIODE COLONIALE :	47
7.	PARC DE LOGEMENT COLLECTIF DANS LA WILAYA DE LAGHOUE :	50
8.	HISTORIQUE DU LOGEMENT COLLECTIF A LAGHOUE :	51
8.1	LA PERIODE COLONIALE :	51
8.2	TYPE DE PROGRAMME (LSL OU LPL) :	52
8.3	TYPE DE PROGRAMME (LSP) :	52
8.4	TYPE DE PROGRAMME LPA :	52
8.5	TYPE DE PROGRAMME (AADL) :	53
	CONCLUSION	53

III. TROISIEME CHAPITRE : APPROCHE ANALYTIQUE	54
INTRODUCTION :.....	55
1. ANALYSE DES EXEMPLES :	55
1.1 CAS DES ILOTS FERMER :	55
1.1.1 Cité 256 logements LSP, oasis nord, Laghouat :	55
1.1.2 Cité 200 logements LSP, Wiam, Laghouat :	60
1.1.3 Cité 120 logements LSP, El Moustakbal, Laghouat :	64
1.1.4 Cité 328 logements LSL, Wiam, Laghouat :	69
1.1.5 Cité 484 logements LSL, Wiam, Laghouat :	74
1.1.6 Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat :	79
1.2 CAS DES ILOTS OUVERTS :	85
1.2.1 Cité 900 logements LSL, Wiam, Laghouat :	85
1.2.2 Cité 800 logements AADL, Laghouat :	89
1.2.3 Cité 600 logements LSL, M'kam, Laghouat :	96
1.2.4 Cité 482 logements LSL, Laghouat :	104
1.2.5 Cité 196 logements LSL, Wiam, Laghouat	111
1.2.6 Cité 40 logements LSP, Wiam, Laghouat :	115
2. TABLEAU RECAPITULATIF :	119
3. TABLEAU COMPARATIFS SELON LA COUCHE SOCIALE :	122
3.1 CITE D'HABITAT COLLECTIF DANS LE CADRE DU PROGRAMME LSL « COUCHE MOYENNE » :	122
3.2 CITE D'HABITAT COLLECTIF DANS LE CADRE DU PROGRAMME LSP « COUCHE SUPERIEURE » :	123
4. RECOMMANDATION :	124
CONCLUSION GENERALE :	126
LISTE DES TABLEAUX :	127
LISTE DES FIGURES :	127
REFERENCES :	131
ANNEXE :	135



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Amar Thelidji- Laghouat

FACULTE : Génie civil et architecture

DEPARTEMENT : Architecture

RESUME DE MEMOIRE :

Domaine : Architecture urbanisme et métiers de la ville

Filière : Architecture

Option : Architecture

Thème : L'APPROPRIATION DE L'ESPACE DANS LE CŒUR DE L'ILOT DES CITES
D'HABITAT COLLECTIF - CAS DE LA VILLE DE LAGHOUAT.

Présenté par : TADJ Mahieddine

BOURAS Zakaria

Encadré par : M. BENARFA Kamel

Co-encadreur : Mlle. BOUSSEBCI Khalida

Résumé : L'histoire nous raconte que l'habitat est une expression des premiers traits des civilisations de l'existence humaine, l'ensemble des habitations engendrent des espaces extérieurs non-bâties au cœur des ilots, appelés aussi espaces publics dont sa fonction initiale est de jouer le rôle d'un espace d'appropriation, un lieu de rencontre, d'échange social, culturel, etc

. L'Algérie face à la croissance démographique et sous la pression et la crise du logement a suivi la politique de concrétisation d'habitat collectif pour répondre aux besoins en matière du logement.

La ville de Laghouat porte du désert qui s'éloigne de 400 km de la capitale Alger, possède un nombre important de logements collectifs estimé à plus 18 000 unités

Notre étude a pour objectif de définir les formes d'appropriation des espaces au cœur d'ilot dans les cités d'habitations collectifs en présentant un échantillon d'étude dont nous avons visité une douzaine et analyser l'état des lieux selon trois dimensions : spatial, social et juridique.

En fin, nous avons proposé quelques recommandations à prendre en considération dans les futures constructions améliorer l'ensemble d'habitat et exposer les résultats de notre analyse dans une conclusion générale

Mots clés : Habitat collectif, espace publique, appropriation des espaces, ilot urbain



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



جامعة عمار ثليجي - الأغواط

كلية: الهندسة المدنية والهندسة المعمارية
قسم: الهندسة المعمارية

ملخص المذكرة:

الميدان: هندسة معمارية و عمران ومهن المدينة

الشعبة: هندسة معمارية

التخصص: هندسة معمارية

عنوان المذكرة: تملك الفضاء في قلب تجزئة السكنات الجماعية حالة مدينة الاغواط.

تقديم الطالب: تاج محي الدين

بوراس زكرياء

الأستاذ المؤطر: بن عرفة كمال

مساعد المؤطر: بوسبسي خليفة

ملخص المذكرة: يخبرنا التاريخ أن السكن هو تعبير عن السمات الأولى لحضارات الوجود البشري، فجميع المساكن تولد مساحات خارجية غير مبنية في قلب الجزر، وتسمى أيضاً المساحات العامة التي تتمثل وظيفتها الأولية في لعب دور فضاء تملك المجال، يعد مكان للالتقاء و التبادل الاجتماعي والثقافي، إلخ.

تواجه الجزائر نموًا ديمغرافيًا كبيرًا وتحت ضغط أزمة السكن تبنت سياسة الإسكان الجماعي لتلبية احتياجات الطلب المتزايد . على السكن.

اين تضم مدينة الأغواط، بوابة الصحراء، والتي تبعد 400 كيلومتر عن العاصمة الجزائر، عددًا كبيرًا من المساكن الجماعية تقدر بأكثر من 18 ألف وحدة.

تهدف دراستنا إلى تحديد أشكال تملك المجال في قلب المجمعات السكنية الجماعية من خلال تقديم عينات دراسة لذا قمنا بزيارة عشرات المجمعها منها وتحليل حالة الجزر وفقًا لثلاثة أبعاد: شكلية واجتماعية وقانونية

أخيرًا، اقترحنا بعض التوصيات التي يجب مراعاتها في الإنشاءات المستقبلية لتحسين المجمعات السكنية وقدمنا نتائج تحليلنا في شكل استنتاج عام.

الكلمات المفتاحية: السكنات الجماعية، فضاء عام، تملك المجال، جزيرة حضرية

Introduction générale :

Le logement fait la ville" est une citation célèbre qui met en évidence l'importance de l'habitat dans la ville.

L'habitat est un milieu géographique propre à la vie d'une espèce animale ou végétale.

Aussi l'habitat mode d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit.

L'habitat collectif est un type d'habitat rassemblant plusieurs logements au sein d'un même édifice.

Le logement est un local un appartement ou une maison où une ou plusieurs personnes peuvent s'abriter se retrouver en particulier pour se reposer se cultiver manger dormir vivre en privé mais il est aussi dès l'enfance le premier lieu d'apprentissage de relations humaines au sein de la famille en lieu avec le voisinage et l'environnement social

L'habitat collectif intègre notre logement mais aussi notre cité et les infrastructures de notre ville. Il s'agit de notre cadre de vie dans son ensemble.

Nous attendons d'un logement de qualité qu'il nous offre bien-être, confort, autonomie, sécurité physique et morale.

La qualité de l'habitat collectif ne se limite pas à la qualité de l'appartement ou de la maison et de l'aménagement de la parcelle privée, l'habitat collectif commence à l'échelle de la ville spécifiquement à l'échelle de la cité où les habitants ont le droit d'exiger des espaces extérieurs publics bien aménagés

Les espaces extérieurs sont les piliers d'une ville. Ils la façonnent et relient ses différentes activités. Ils guident les promeneurs, constituent des lieux de rencontre et d'échange. Ils créent une ambiance et contribuent ainsi à l'image d'une ville.

Quand un espace extérieur, parcouru quotidiennement par les habitants, est simple, beau et cohérent surtout le territoire de la ville, ils ont le sentiment de l'habiter et le rend en un lieu d'exception. Si ce même espace extérieur est mal composés, mal entretenu ou discordant avec d'autres espaces proches, les habitants perçoivent alors un quartier confus et se l'approprient plus difficilement.

1- Choix d'option :

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master en architecture, option " Habitat et politique de la ville une option qui englobe l'action cœur de ville - Inventons les territoires de demain.

Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numérique Le plan va permettre de redonner attractivité et dynamisme aux centres de ces villes et de retrouver un meilleur équilibre.

2- Choix de thème :

Thème de l'habitat en ciblant une problématique d'actualité se rapportant à l'habitat collectif.

L'habitat collectif défini par sa taille et sa forme souvent variables, elle peut être en forme de tour, de barre. Ce type d'habitat a été créé en réponse à la crise du logement car grâce à son principe de mutualisation des espaces, des économies énergétiques, de moyen et d'argent peuvent être réalisées. Comme par ses espaces extérieurs des espaces de rencontres d'échange de culture.

3- Problématique :

La ville a été souvent conçue comme une combinaison d'espaces bâtis et non bâtis. De nos jours, cette distinction un peu abrupte a perdu beaucoup de son intérêt. En effet, tous les spécialistes s'accordent à définir les espaces extérieurs comme des espaces positifs et non comme le négatif des espaces bâtis.

Sous la contrainte de la crise du logement et de la croissance de la population, l'Algérie a connu un développement rapide des villes dans lequel on a ignoré l'aménagement et parfois la conception des espaces extérieurs. Aujourd'hui, la plupart des quartiers présentent, un cadre de vie très détérioré, sous-équipé et un gros déficit en matière de viabilisation et d'aménagement de ces espaces, soulignant le grand caractère souvent résiduel de ces derniers.

L'habitat collectif constitue une part très importante du parc logement en Algérie notamment après la réalisation d'un programme colossal au cours des deux derniers quinquennaux estimé à deux millions de logements.

Toute fois et du point de vue qualitatif, le cadre de vie dans ces quartiers d'habitat collectif laisse à désirer à cause de la mauvaise appropriation de l'espace extérieur du cœur de l'îlot.

Nous nous intéressons dans ce travail à l'étude des différentes formes d'appropriation de cet espace dans différentes cités d'habitats à Laghouat afin de mettre en évidence les dysfonctionnements entre l'étude de cet espace et son exploitation après l'installation des habitants.

Ces espaces extérieurs conçus à l'objet d'un ensemble de présupposés sur leurs usages, touchant à la fois et à la vie collective qui pourrait s'y déployer (mixité sociale, inclusion, participation citoyenne, convivialité) qu'aux pratiques individuelles. Les règles de gestion de ces espaces sont elles-mêmes transformées en profondeur, questionnant les pratiques des acteurs ou habitants et leurs représentations, et se heurtent aux tendances à la privatisation et à la fermeture

4- Questions de la recherche

- De ce fait quelques questions peuvent être posées afin d'orienter notre recherche. Nous nous retrouvons alors face à des questions de base qui nous interpellent et sur lesquelles

Portera notre thème de recherche :

- En quoi la configuration des espaces au cœur des îlots des habitats collectifs, la catégorie sociale, et le cadre juridique favorisent-ils l'émergence du sentiment appropriation ?
- Comment assurer la qualité de vie au sein d'un espace approprié ?
- Comment organiser les différentes composantes des espaces extérieurs pour assurer une certaine sensation d'appropriation guidée ?

5- Hypothèses :

- **Du point de vue spatial :** les dimensions et la forme de l'espace du cœur de l'îlot peuvent influencer l'appropriation de l'espace dans le cœur de l'îlot
- **Du point de vue social :** la similitude entre les catégories sociales pourra influencer l'appropriation de l'espace du cœur de l'îlot
- **Du point de vue juridique :** l'appropriation de l'espace central de l'îlot par le locataire et le propriétaire peut être différente.

6- Objectif de la recherche :

Cette recherche a pour objectif de contribuer à la compréhension d'un phénomène très répandu dans les cités d'habitat collectif à travers tout le pays et qui a influencé le cadre de vie dans ces cités d'habitat.

- Définir les critères de conception d'un espace extérieur.
- Améliorer la qualité d'ambiance dans les espaces extérieurs collectifs.
- Améliorer la qualité de vie dans les espaces extérieurs collectifs.
- Favoriser la dimension sensible pour l'interaction de la vision des citoyens à travers les aménagements des espaces extérieurs.
- Explorer les possibilités participatives des usagers dans les espaces extérieurs.
- Mettre une démarche opératoire qui rend l'espace extérieur, lieu de rencontre, lieu d'échanges et de vie sociale un lieu positivement approprié

7- Méthodologie de travail :

Compte tenu des problématique et hypothèses de recherches soulevées précédemment, la démarche et protocole d'investigation ont été établis et qui repose sur deux parties essentielles :

Introduction

- Approche théorique : une phase exploratoire basée sur une recherche bibliographique et documentaire de diverses sources a été menée pour tirer des concepts et des théories dans le cadre des logements collectifs, espace public et appropriations et mettre en évidence les différents types et critères de ces derniers
- Approche opérationnelle : des techniques seront renforcées par une intervention et investigation sur terrain selon des observations directes, technique qui aide à rassembler certaines informations sur les comportements individuelles et collectives, par la suite, nous allons traiter et analyser les résultats.

8- Structure du mémoire :

Le présent mémoire se compose de quatre chapitres complémentaires précédés par une introduction générale et terminées par une conclusion générale :

Une introduction générale destinée à la présentation de la problématique de recherche, les Hypothèses à vérifier, les objectifs de recherche à atteindre.

Dans **le premier chapitre** et pour mieux comprendre le logement collectif les espaces extérieurs, nous présentons les différentes notions types formes et législation Algérienne de logements collectifs et des espaces extérieurs, les types de ces espaces, leurs usages et leurs exploitations, et leur importance dans le cadre de la vie quotidienne des habitants, et la relation entre le cadre bâtis « logements collectifs » et l'espace extérieur non bâtis et quelque notion d'appropriation des espaces.

Le deuxième chapitre tend à mettre l'accent sur le lieu d'intervention qui nous mènes à comprendre les valeurs de cette ville tel que son statut son histoire son climat et les caractéristiques de la région.

Dans le troisième chapitre nous évoquerons une tache sensible de ce mémoire et qui présente l'analyse des exemples des différentes formes de logements collectifs et dans différents lieux de la commune de Laghouat nous avons essayé de déterminer les avantages et les problèmes des espaces extérieurs dans l'habitat collectif à Laghouat en fin en synthétises le travail de terrain par un tableau contient des observations et un tableau comparatif entre les cité d'habitation suite aux hypothèses

En fin une Conclusion générale qui récapitule tout le travail, ses objectifs et compare les hypothèses avec les résultats appréhendés par la recherche théorique et sur terrain de l'appropriation des espaces extérieurs aux cœurs des logements collectifs à Laghouat

Premier Chapitre : Approche Thématique

Introduction :

Dans cette approche une recherche générale sur un thème très répandu sur le plan de la société qui est l'habitat collectif et son aménagement extérieur « espace public », qu'elles sont leur définition concept, son historique et quelque d'autre notion et comment l'approprié au cœur d'habitat pour bien comprendre la relation entre le bâtis qui représente l'habitat et le non bâtis espace public.

1. Habitat collectifs :

Le Logement collectif est un type rassemblant plusieurs logements au sein d'un même édifice. Elle peut être en forme de tour, de barre.

- Ce type a été créé en réponse à la crise du logement grâce à son principe de :
- Minimiser les espaces,
- Economiser l'énergie et l'argent
- Gagner le temps.



Figure 1:célèbre habitat collectif la porte Brancion France

Source : <https://www.fdesouche.com/wp-content/uploads/2020/04/logements-1-370x300.jpeg>

1.1 Aperçu Historique :

1.1.1 Au 19e siècle :

A cette période des immeubles dits éclectiques font leur apparition, symbolisant l'art nouveau. Leurs façades sont très ornementées et utilisé pour la première fois des structures en béton pour les murs et des structures métalliques pour le plancher



Figure 2:habitat collectif immeuble haussmannien Paris

Source : https://t3.ftcdn.net/jpg/03/32/69/76/360_F_332697699_nRPZG66TY5oqNmQF3ciiZFTnUkzi4UM.web

1.1.2 Au 20e siècle :

Après la fin de la seconde guerre mondiale, les villes les plus touchés se reconstruisent et ce jusqu'à la fin des années 60.

L'architecture est standardisée, les façades sont sobres avec peu d'ornements



Figure 3:habitats collectifs standardisation des façades. Weimar Allemagne

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle_Objectivit%C3%A9_\(architecture\)#/media/Fichier:Bauhaus-Dessau_Wohnheim_Balkone.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle_Objectivit%C3%A9_(architecture)#/media/Fichier:Bauhaus-Dessau_Wohnheim_Balkone.jpg)

1.1.3 Année 1970 : Logement sociale :

- Ces bâtiments sont de grande hauteur
- Utilise des matériaux préfabriqués en béton
- Les logements sociaux sont inspirés des anciennes cités ouvrières



Figure 4:habitats collectifs social Lyon France

Source : <https://www.francetvinfo.fr/image/759r5he5o-c98d/908/510/10396117.jpg>

1.2 Caractéristiques :

- Accès principale commun et cage d'escalier commune.
- La hauteur dépasse les 3 étages.
- Comporte plusieurs logements dans un même bloc.
- Se trouve généralement en zone urbaine et d'une plus grande densité.
- Les espaces extérieurs sont communs.

1.3 Typologie de l'habitat collectif :

1.3.1 Selon le mode conceptuel :

Il existe deux logiques conceptuelles : logique fonctionnelle et logique structurelle¹.

1.3.1.1 La logique fonctionnelle :

Il aboutissant à un zonage du logement et une ségrégation des fonctions à l'intérieur du logement (une fonction= une pièce), reliés par les circulations que sont les couloirs : Parents / enfants, Jour / nuit, Sec / humide.

1.3.1.2 La logique structurelle :

Les espaces banalisés ne conviennent qu'à une population diverse pour des activités multiples. Sinon, les espaces doivent être spécifiques ou appropriables et se différencier de l'espace multifonctionnel

¹Claire et Duplay (1989) Méthode illustrée de création architecturale Edition Moniteur page 12 France Paris

neutraliste par une évidente structuration morphologique du bâti qui les détermine Ignorant de l'usage qui sera fait des espaces qu'il propose, l'architecte ne peut que se poser des objectifs, propres à son domaine de qualité morphologique²

1.3.2 Selon la forme du bloc :

1.3.2.1 Bloc d'immeuble :

Il s'agit d'une forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en rangées des bâtiments individuels. Possibilité de grande concentration. Les pièces donnant vers l'intérieur ou l'extérieur sont très différentes par leur fonction et leur configuration



Figure 5:: habitats collectifs fermé sur elle-même New-York

Source : <https://c8.alamy.com/compfr/p4dhcg/ancien-bloc-gris-facade-de-l-immeuble-appartement-avec-balcon-p4dhcg.jpg>

1.3.2.2 Immeuble barre :

Il s'agit d'une forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variés, de conception différente ou il n'existe pas ou peu de différences entre les pièces donnant vers l'intérieur ou l'extérieur.

²EBID page 14



Figure 6:habitats collectifs style barre Marseille france

Source : https://p8.storage.canalblog.com/87/11/573802/79182447_o.jpg

1.3.2.3 Immeuble écran :

Il s'agit d'une forme de bâtiment indépendant, souvent de grandes dimensions en longueur et en hauteur, par de différence entre les pièces donnant vers l'extérieur ou celles qui donnent vers l'intérieur



Figure 7:habitats collectifs style écran Suisse 1953

Source : <https://www.flickr.com/photos/116313234@N05/21085684544>

1.3.2.4 Immeuble composite (grand) :

Il s'agit d'un assemblage ou extension d'immeuble écran composant un grand ensemble, forme de construction indépendante de très grande surface. Avec une possibilité de très vastes pièces. Par de différenciation entre pièces donnant vers l'extérieur ou vers l'intérieur.



Figure 8:habitats collectifs composite Manchester

Source : <https://www.darchitectures.com/les-caracteristiques-de-architecture-moderne-a4770.html>

1.3.2.5 Tours :

Forme de construction solitaire située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible. Souvent mis en relation en milieu urbain avec des constructions basses et plates.



Figure 9:habitats collectifs forme de tours New-York

Source : <http://www.bonelevine.net/plaza-400-1111>

1.3.3 Classification selon le nombre de logement par palier :

Selon le nombre de logement par palier, on peut trouver généralement 04 types

1.3.3.1 Un logement par étage :

La desserte d'un seul appartement par étage n'est pas économique. Appliquer la limitation usuelle à quatre étages sans ascenseur.

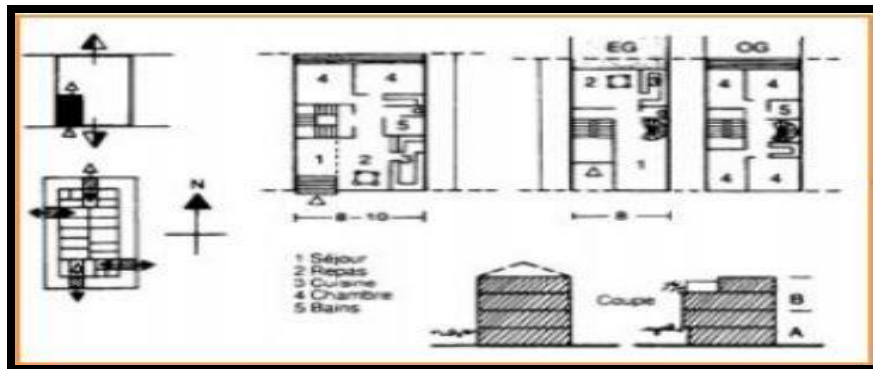


Figure 10:habitats collectifs un logement par palier France

Source : <https://i1.wp.com/misfitsarchitecture.com/wp-content/uploads/2018/06/0mujiverticalhouse-06.jpg?resize=500%2C286&ssl=1>

1.3.3.2 Deux logements par étage :

- Équilibre entre habitabilité et rentabilité.
- Nombreuses solutions de plans pour une bonne adaptation à l'ensoleillement. Possibilité de disposer des logements avec un nom de pièces différentes ou identiques.
- Desserte verticale par escalier jusqu'à quatre étages puis ascenseur à partir de 5 étages.

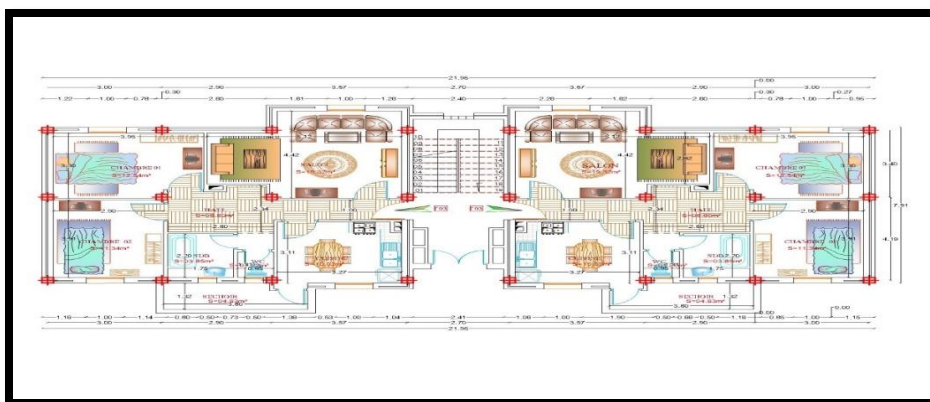


Figure 11:habitats collectifs deux logements par palier Algérie

Source : BET Belakhdar Djalal

1.3.3.3 Trois logements par étage :

Bon rapport entre habitabilité et rentabilité et qui convient à la construction d'immeubles dans des angles.

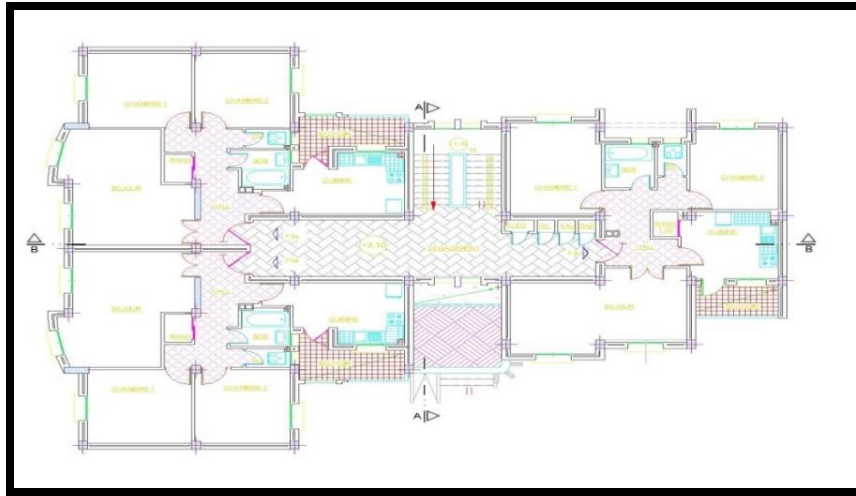


Figure 12:habitats collectifs trois logements par palier Algérie

Source : BET Belakhdar Djalal

1.3.3.4 Quatre logements par étage :

- Bon rapport entre habitabilité et rentabilité.
- Possibilité d'offres de logements différenciés par étage.

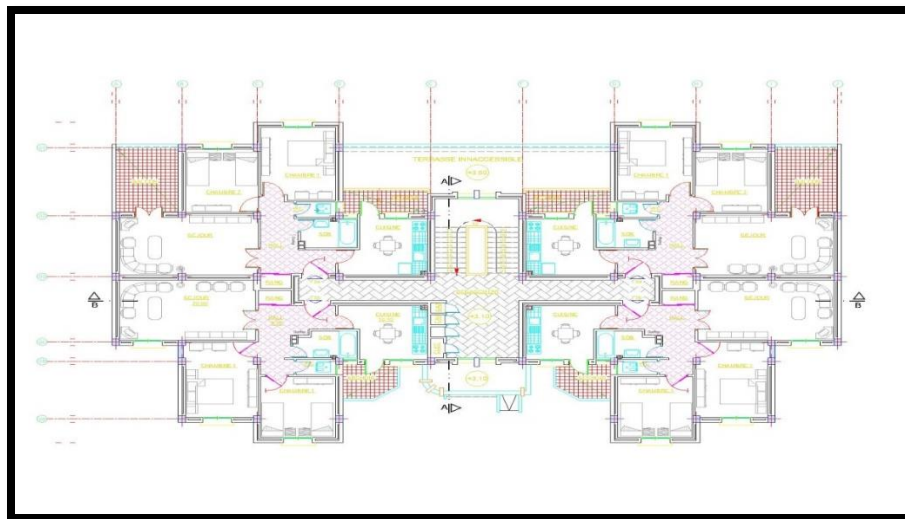


Figure 13:habitats collectifs quatre logements par palier Algérie

Source : BET Belakhdar Djalal

1.4 Histoire de l'habitat collectif en Algérie :

La crise du logement en Algérie a suscité l'attention de divers intervenants appartenant à divers secteurs. Notre premier objectif est d'analyser le logement sous ses aspects législatif et institutionnel, d'une part, et ses aspects morphologique et organisationnel d'autre part.

1.5 Les conditions d'apparition du logement collectif en Algérie :

Nous ne pouvons parler de logement en Algérie sans donner un bref aperçu historique de ce logement à son point d'origine et ce n'est qu'ainsi que nous comprendrons son immigration et son arrivée jusqu'en Algérie.

1.5.1 La révolution industrielle :

Main d'œuvre importantes d'un milieu rural a été versée au projet du secteur industriel. C'est ainsi qu'un besoin énorme en logement s'est fait sentir en vue de rapprocher les nombreux travailleurs de leur lieu de travail et de leur assurer de meilleures conditions de vie.

1.5.2 Les deux guerres mondiales :

Ont pratiquement dévasté l'immense majorité des logements qui existaient.

1.6 L'aspect législatif du logement en Algérie :

La situation du logement en Algérie est préoccupante (7.3 personnes par logement en 2005) et alimente le mécontentement social.

La construction est plus particulièrement celle de logement est devenu un axe prioritaire de la politique du développement du pays.

Le logement est tout à la fois, un bien social, un capital collectif, un patrimoine culturel, un élément stratégique de la mise en valeur d'un pays.

Les démarches initiées au cours des différents plans de développement et qui faisaient de l'état l'unique producteur et distributeur de logements ont montré leur limite, ces plans sont comme suivis

Tableau 1: les politiques et les programmes de logement en Algérie indépendante

Plan triennal (1967-1969) : C'est durant le plan triennal qu'avait été entamée la politique des programmes spéciaux de développement.

1er plan quadriennal (1970-1973) : prévoyait un objectif de 100 mille logements par an.

2ème plan quadriennal (1974-1977) : ce plan prévoyait la réalisation de 300 villages à moyen terme et 2 mille villages à long.

1er plan quinquennal (1980-1985). Les ZHUN

2ème plan quinquennal (1985-1990) : Les plans sectoriels de développement concernaient les programmes importants de logements sociaux, l'aménagement des zones d'habitat intégré.

Source : L'habitat du Tiers Monde, le cas de l'Algérie auteur : BENMATTI, N. A

1.7 Les différentes formules de logement en Algérie :

1.7.1 Le logement social locatif (LSL ou LPL) :

Au sens de l'article 2 du décret exécutif N°98-42 du 1er février 1998, le logement social locatif est tout logement financé par les fonds du trésor public ou sur le budget de l'état, Couplé à une politique de loyer permettant de recouvrir les coûts et assortie d'une aide publique personnalisée.

Cette forme de promotion visera essentiellement les ménages ayants des ressources limitées et ne pouvant pas accéder à la propriété de leur logement et mise en œuvre par les offices de promotion et de gestion immobilière OPGI dont Ces logements doivent avoir une surface moyenne de 52.25m².



Figure 14:logement social en Algérie rocher noir

Source : <http://lenationaldz.info/wp-content/uploads/2020/12/logement-social-1-540x362-1.jpg>

1.7.2 Le logement social participatif (LSP) :

un programme de logements destiné aux ménages ayant des revenus inférieurs à 60.000DA, à travers un montage financier commun entre l'apport personnel du bénéficiaire conforté éventuellement d'un crédit bancaire, et l'aide de l'état, l'accession à la propriété de ce logement est conférée au postulant par le seul fait de sa signature du contrat de vente sur plan avant son achèvement par un contrat de vente sur plans régi par les dispositions prévues au décret législatif N° 93-03 du 1er mars 1993 relatif à l'activité immobilière, Les logements aidés ou participatifs doivent avoir une consistance physique moyenne de 70 m², Il peut être réalisé ou acquis dans le cadre d'un programme de logements collectifs, semi collectifs ou en individuels.



Figure 15:logement social participatifs en Algérie Boumerdès

Source : https://www.aps.dz/media/k2/items/cache/fc4f52630de1ddf2407228cb75738a4d_M.jpg

1.7.3 Le logement en location-vente :

Cette forme de promotion devra s'adresser en priorité aux jeunes ménages ayant une forte capacité contributive mais ne disposant pas dans l'immédiat d'apport ou d'épargne, cette formule récente, mise en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre à la demande émanant des catégories sociales moyennes, Ce programme est initié par (AADL), cette dernière a également finalisé une convention avec la CNEP qui jouera le rôle du promoteur, Les logements sont de type amélioré en termes de surface et de confort, F3 de 70 m² et F4 de 85 m².



Figure 16:logement AADL en Algérie Blida

Source : [https://encrypted-](https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT5v8eYsnX1vcRddx0yKu_G6j7EfjteYr5F9w&usqp=CAU)

[tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT5v8eYsnX1vcRddx0yKu_G6j7EfjteYr5F9w&usqp=CAU](https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT5v8eYsnX1vcRddx0yKu_G6j7EfjteYr5F9w&usqp=CAU)

1.7.4 Le logement promotionnel aidé (LPA) :

Le logement promotionnel aidé (LPA), est une formule fraîchement élaborée (depuis 2011) par les pouvoirs publics, remplaçant le logement en location-vente et le logement social participatif surface et de confort.

Le logement Promotionnel Aidé (LPA) doit être réalisé par un promoteur immobilier remplissant les conditions édictées par la loi N°11-04 du 17 Février 2011, réalisé en F2, F3, F4 et F5 en collectif, semi collectif ou individuel selon l'implantation du projet :

1.7.4.1 Logements collectifs :

Pour les communes relevant des wilayas d'Alger, Oran, Annaba et Constantine

1.7.4.2 Logements collectifs ou semi-collectifs :

Pour les communes relevant des Wilayas des Hauts Plateaux et les chefs-lieux des Wilayas du sud

1.7.4.3 Logement individuel :

Sous forme groupée avec terrasse accessible en clos et couvert pour les autres communes relevant des Wilayas du sud.

L'ensemble de l'habitat collectif ne correspond pas seulement aux logements ou proprement dit le plein mais aussi le vide qui se détermine dans les espaces publics extérieurs.



Figure 17:logement promotionnelle aidé Ali mendjeli constantine

Source : <https://cdn.akhbareldjazair.dz/wp-content/uploads/2019/07/.gif>

2. L'espace public :

L'espace public « c'est un espace qui appartient au domaine public de la collectivité public, il est affecté directement à l'usage public ou un service public et il est aménagé spécialement à cet effet».³

La première partie de ce chapitre traitera la définition du concept ambivalent des espaces extérieurs. On essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes des espaces urbains extérieurs afin de mieux les cerner, avec les types de ces espaces, et les rôles les plus importants que devront jouer les espaces extérieurs au sein de la ville, et aussi citera les principaux acteurs des espaces extérieurs ainsi que nous touchons les échelles des espaces extérieurs dans la ville, dans le quartier et à l'échelle pied d'immeuble.



Figure 18:place de la gare Dijon France

Source : <https://www.pinterest.fr/garesconnexions/gare-de-dijon-ville/>

³ GHERRAZ Halima titre Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla) Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en : architecture université de Biskra Algérie en 19/03/2013 page 25

2.1 Concept et définition :

Même si le vocable espace public nous semble familier et d'usage courant, sa notion est assez récente dans la pratique urbaine. C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et autres techniciens de la ville vers la fin des années 1970.

"L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise⁴

"Poser la question des espaces publics modernes, c'est tenter d'interroger des faits dont le concept est absent dans les théories qui ont produit l'urbanisme moderne".

En effet, on préférerait à ce vocable d'autres termes plus spécifiques tels que domaine public, voie publique, place du marché, îlot, etc.

La deuxième définition qui aborde l'espace public par sa matérialité est celle des urbanistes.

L'espace public est considéré comme lieu physique. C'est "un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine".

Ce sont les rues, les places, les jardins, etc. Suivant cette définition l'espace public est régi par deux critères :

Il est libre de construction, ce qui implique qu'il ne peut pas être de propriété privée.

Il est ouvert, ce qui permet la rencontre entre différents usagers.

Toutefois, la notion d'espace public ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse.

Plusieurs auteurs et spécialistes ont essayé de la définir, chacun selon sa spécialité.

Pour, c'est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. Il est donc, formé par l'affectation d'usage et la propriété⁵.

Le glossaire architecture et urbanisme le définit comme "un endroit ouvert à tout le monde.

C'est un lieu important pour la vie sociale ; de plus il participe à la structure de la ville".

L'espace public est "un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étrangers".

Une multitude de personnes ou plutôt de tempéraments se côtoient dans un même espace.

- C'est un espace de partage.
- C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités.

⁴ Michel Bassand livre vivre et crée l'espace 2001 première édition Lausanne presse polytechnique et universitaire Romandes imprimer en Italie

⁵ Pierre Merlin, Françoise Choay 2009, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 150 France

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère « l'espace public la partie non bâtie affectée à des usages publics formée par une propriété et par une affectation d'usage »⁶.

Larousse (2004) définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ».

"Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous.

Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé.

Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts " (SABLET, 1988).

Les espaces publics sont formés d'espaces libres, généralement, affectés à des usages publics. Ce sont le négatif du bâti. Ils comprennent les rues, les places, placettes et jardins, etc.

Les paysages urbains et les façades des bâtiments formant interface entre l'espace public et l'espace privé, en sont une autre composante.

Dans ce cas les espaces publics et privés se complètent.

La notion l'espace extérieur ne représente pas une catégorie juridique en soi, mais découle d'une autre catégorie : celle de la domanialité publique.

Au premier abord, on a l'impression que le statut juridique du sol suffit à définir le domaine public et à le protéger des usages privés. Pourtant le critère de l'affectation à l'usage du public ou à un service public constitue l'élément essentiel dans la définition de la domanialité publique.

2.2 Aperçu historique sur les espaces publics :

L'histoire des espaces publics est passée par plusieurs périodes, nous mentionnons par exemple : dans l'agora grecque, le mot agora désigne la parole et le lieu de la parole.

L'agora grecque était un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes. « L'agora s'impose comme le sanctuaire du commerce de l'échange. Espace de discussion, de négociation, de bavardage, cette cohue a pu constituer un obstacle à la mobilité, car bien difficile à traverser ».

⁶ Pierre Merlin, Françoise Choay, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édité l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 65 France



Figure 19: ruines de l'agora Grecque Sicile, en Italie

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Agora>

" D'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions "7

L'agora qui occupe le cœur de la ville réunit les fonctions essentielles de la cité Grecque.

C'est un lieu d'échanges politiques où avaient lieu les assemblées et les réunions.

Elle abritait des espaces de la vie politique tels que prytanée et le bouletérion. « C'est le lieu de la délibération et de la gouvernance »8

Ensuite, le forum romain est un vaste espace regroupant de nombreuses ruines romaine.

Il ne s'agissait pas que de simples espaces uniformes et plats, bordés de bâtiments de prestige clos sur la place.

Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité, où ils formaient une sorte de réseau de places spécialisées et complémentaires.

Dans l'époque médiévale, son espace urbain se développait spontanément. Son organisation morphologique n'était soumise à aucune règle.

L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus. Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

⁷ EBID page 113

⁸ Jean-Yves Toussaint, Monique Zimmermann, titre User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éditer: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, page 165 Suisse

Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.

La Renaissance et le 17^{ème} siècle, en opposition à la ville médiévale, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, mettant en perspective l'espace urbain la réflexion sur l'espace public porte sur les places, où ils étaient le lieu de représentation des pouvoirs de l'époque, aussi la source d'une belle image de la ville, en mettant en valeur les monuments qui la repèrent.

Le 18^{ème} siècle est marqué le début de la mutation de la ville moyenâgeuse. Les premières mesures de dé-densification des villes et d'aération du bâti apparaissent : on nettoie, on détruit les constructions sur les quais et les ponts, on fait revenir la nature en ville.

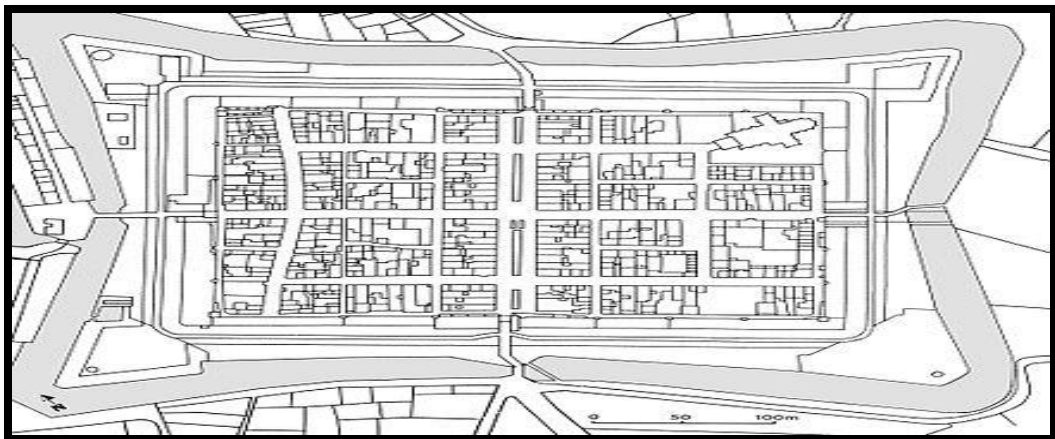


Figure 20:ancien urbanisme de Rome

Source : http://en.wikipedia.org/wiki/History_of_urban_planning

Dans le 19^{ème} siècle, Haussmann relègue au second plan l'espace « scénographique ». La rue, « laissée pour compte » de la période précédente, devient espace de circulation et espace esthétique.

L'espace public structure la ville, en lui assurant son identité.

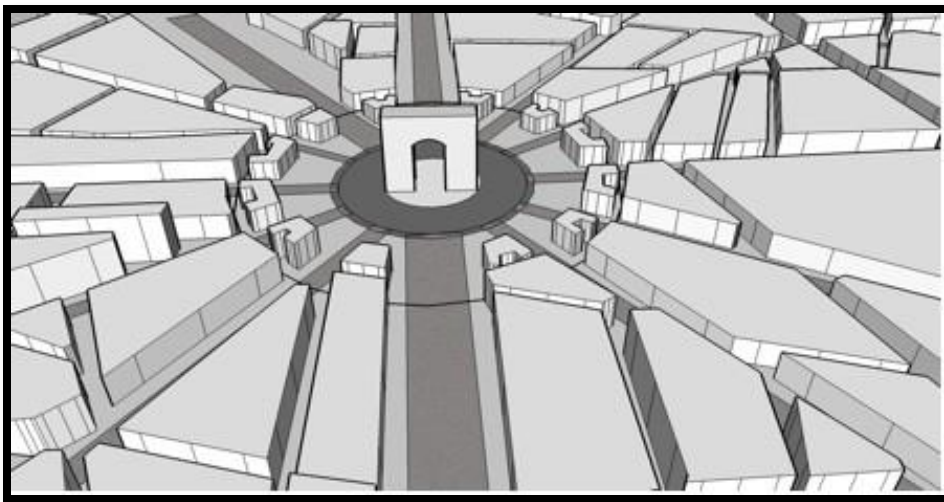


Figure 21:la place publics du model haussmannien Paris

Source : <https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-du-modele-haussmannien/>

Au début du 20ème siècle, l'espace public se développe et s'organise autour des symboles de la république, et se complète de services publics.

Entre les années 50 à 75, l'urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux et mettent l'espace public au service de la voiture, il devient système de circulation et de stationnement. De même, les objectifs des politiques de création de nombreux logements et de rentabilité financière ne permettent pas l'aménagement des espaces extérieurs.

C'était de début de l'échec d'espace public.

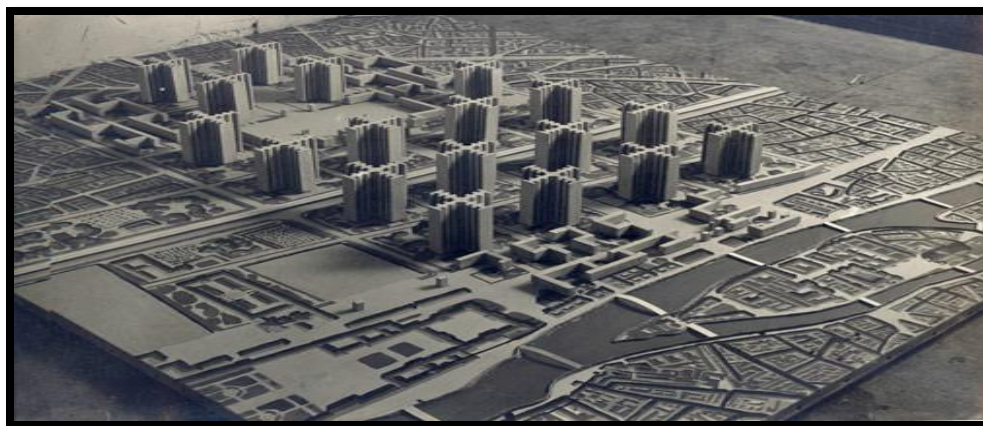


Figure 22:: ville radieuse le Corbusier France

Source : <https://atfpa3y4.files.wordpress.com/2016/04/23.jpg?w=676&h=355>

A partir des années 70 - 80 : « le déplacement des populations des centres villes vers les périphéries, marque un tournant dans la reconnaissance de l'espace public qui devient porteur d'un rôle social nouveau, qui consiste à encourager les relations entre les individus, permettre les loisirs et la détente par le biais des lieux propices au jeu et à la promenade, et assurer une fonction structurante entre les lieux puisqu'il s'agit d'un espace de liaison entre la ville et la banlieue.

On parle dorénavant de qualité spatiale et de pratiques sociales pour qualifier un espace public ».



Figure 23: reinvested l'espace public Gijón Espagne

Source : <https://lh3.googleusercontent.com/eyMVkyzueu3URUVJ0BlkpEmdGKtnyAEPN5eUt-ic1i-KbPD2h6BivDqJaPIQ4-VcHRHlcw=s170>

2.3 Le rôle des espaces publics :

2.3.1 La structuration de l'espace urbain :

Souvent perçu comme vide et reste des constructions, l'espace public accueille une variété d'usages, commerce, transport et circulation, fêtes, etc.

C'est le cadre pour la mise en scène de la vie quotidienne qui est aussi l'espace par lequel respire la ville.



Figure 24:structure de l'espace public

Source : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/15/Coloradocapitolhill1.JPG/1280px-Coloradocapitolhill1.JPG>

2.3.2 La mixité et la cohésion sociale :

« L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale ». Du fait qu'il est dédié à la société, les habitants de différentes catégories sociales peuvent se côtoyer.

Des rapports peuvent naître par la rencontre, c'est un lieu d'interactions sociales.

L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer.

Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population



Figure 25:parking day New-York

Source:<https://i2.wp.com/agile-city.com/wp-content/uploads/2015/02/PARKingDay0091.jpg?fit=4368%2C2912&ssl=1>

2.4 Les échelles des espaces publics :

L'espace public est formé des espaces libres généralement affectés à des usages publics et de ce qui est visible depuis ces espaces.

Il comprend le paysage urbain et les façades formant interface entre l'espace public et l'espace privé. L'espace public est indissociable du logement et des espaces de travail en général, ce sont des espaces complémentaires.

Selon les différents types de tissu générés par l'urbanisme contemporain, des espaces libres publics aux usages et aux échelles multiples se dégagent

2.4.1 A l'échelle de la ville :

Dans les milieux historiques

Comme les places, les jardins publics, marché, les passages, couloirs verts et promenades...etc.



Figure 26:manifestation dans un espace public historique La place de la République à Paris

Source : https://img.huffingtonpost.com/asset/5dcedae31f00002607dee895.jpeg?ops=scalefit_720_noupscale

2.4.2 A l'échelle du quartier :

A petite échelle : Les espaces publics au niveau des quartiers :

Squares et rues : les espaces publics des quartiers de ville sont structurés en places, rues, passages etc. Pour répondre aux besoins de l'habitat urbain.

Accès : l'interaction entre espace public et habitat définit la typologie et la dimension des places, rues et passages qui mènent aux diverses portes d'entrée, symbole du sentiment d'être chez soi.

Le stationnement : la voiture occupe des surfaces précieuses à l'arrêt et en mouvement au détriment des autres acteurs comme le piéton, les enfants ou le cycliste.

Les espaces naturels de l'habitat :

Les plaines de jeux : la situation et l'équipement de ces zones correspondent à des critères particuliers selon le type des usagers et leur tranche d'âge. Elles focalisent une vie publique particulièrement sensible et doivent être traitées avec un soin adapté soit dans des espaces verts d'envergure soit dans des zones à l'échelle réduite en relation directe avec l'habitat.

Les jardins : la fonction du jardin privé diffère en fonction de sa situation par rapport aux espaces intérieurs de la maison. C'est une zone tampon essentielle entre espace public et privé ou prolongation dans la nature de l'espace habité intérieur.

Les espaces collectifs : l'habitat collectif est caractérisé, plus que tout autre, par l'entrelacement des zones privées et communautaires. Si les usagers ont droit à la protection de la vie privée à l'intérieur de l'immeuble, il en est de même pour les espaces extérieurs en contact direct avec leur appartement (Ministère de l'intérieur l'aménagement du territoire, 2005).



Figure 27:espace publics au cœur de l'habitat Roumanie

Source : <http://www.osty.fr/fr/projets/index/city/3/lyon>

3. Les espaces extérieures dans les habitats collectifs :

3.1 Le jardin public :

« Le jardin public est un espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel »⁹.

⁹ Pierre Merlin, Françoise Choay, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer 1999 Paris : Presse Universitaire de France « cité dans le mémoire de l'espace publique entre conception et usage ».



Figure 28:jardin au cœur d'habitats collectifs Hambourg Allemagne

Source : https://foto.hrsstatic.com/fotos/Ffoto-origin.hrsstatic.com_Seeschloeschen-Timmendorfer_Strand-Garten-.jpg

3.2 Aire de stationnement :

Est l'espace aménagé sur une voie publique ou souterrain ou même à l'intérieur d'un immeuble conçu pour offrir à l'utilisateur un espace pour garder son véhicule loin des dangers.

Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs, science.



Figure 29:espace de stationnement au cœur de l'habitat collectif Renne France

Source : <https://www.yespark.fr/location-parking/saint-barthelemy-d-anjou/guide-du-stationnement-saint-barthelemy-d-anjou>

3.3 L'espace vert :

Espace vert, un terme d'origine latin 'Spatium' qui signifie une étendue plus ou moins précise, la notion de l'espace vert conçu comme aire de repos, de jeux et de liberté des citoyens, à base de végétaux naturels

Le terme espace vert durant le Moyen- âge désignait « ce qui est à l'état de nature ou qui n'a pas été modifié par l'action de l'homme » et ce qui veut dire que l'espace vert est tout espace dépourvu de la touche de l'homme et son intervention par opposition à l'espace domestique qui est géré et maîtrisé par l'homme à côté de son abri. Le petit Robert 1996.



Figure 30:espace vert au cœur de l'habitat collectif Suisse

Source : <https://data:image/jpeg;base64,.jpg>

3.4 Aire des jeux :

Un espace de jeux est un espace destiné particulièrement aux enfants pour leur offrir un endroit de détente, généralement cet espace est doté d'un aménagement ludique qui regroupe plusieurs jeux comme par exemple des toboggans, tourniquets, tape-culs, balançoires...etc.

Les aires de jeux et infrastructures sportives sont soumises à de nombreuses réglementations assurant la sécurité des enfants. Des normes sont établies notamment sur le matériel, la localisation ou encore le revêtement de sol idéal.



Figure 31:aire de jeu au cœur de l'habitat collectif France

Source : https://media.npr.org/assets/img/2017/05/15/lkim-img_acbbc91-85.jpg

4. Appropriation des espaces publics :

Notre cadre de vie quotidienne se compose d'une multitude d'activités et fonctions journalières qui se déroulent à travers des lieux et espaces appropriés ; espaces privés et espaces publics en interférences.

Les espaces privés et publics sont reliés via des espaces intermédiaires dont les limites ne sont pas tout le temps bien définies ce qui est susceptible de donner lieu à des conflits permanents entre voisins ou entre résidents et non-résidents.

L'appropriation de ces espaces peut y remédier en précisant les responsabilités de chacun.

4.1 Définition de L'espace :

Le dictionnaire Robert définit l'espace avec plus de précision, l'espace est envisagé comme étant « un lieu, un espace plus ou moins limité, où peut se situer quelque chose, où peut se dérouler une activité ».

- Le petit Larousse, a défini l'espace comme étant une étendue indéfinie qui contient tous les objets, un volume occupé. Il peut être un aménagement de l'espace intérieur d'une voiture, un lieu affecté à une activité ou à un usage particulier, un espace de détente pour les enfants, un espace vert, un jardin, un parc d'une agglomération, un espace vital...etc.

- L'espace ne se limite pas à l'aspect objectif et matériel de notre vie, mais il est considéré comme une clé vers la compréhension du comportement social et culturel dans notre monde physique.

Donc l'espace est un lieu avec des limites bien précises qui a une situation bien déterminé et une activité spécifique.

4.2 Définition d'appropriation :

Le dictionnaire Le Petit Robert, 2001, la définit comme étant l'action de rendre quelque chose propre à un usage, à une destination, c'est une action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental.

Dans [Dic. Critique, 2003] l'appropriation est juste une affaire d'usage et de bien-être, ce qui est fondamentalement vrai. On peut même affirmer que le bien-être, dans un espace donné, est la caractéristique d'une appropriation réelle, de même que le fait de l'user à loisir.

Mais comment comprendre se bien-être, et comment différencier l'usage contraint de l'espace et son usage rendu volontaire et agréable par l'appropriation, pour ainsi dire ?

On voit bien vite que l'usage n'est pas forcément synonyme d'appropriation.

C'est en réfléchissant sur les caractéristiques du bien être dans un l'espace donné que l'on pourra discerner des processus d'appropriation sur lesquels l'action est possible.

L'appropriation dans est un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser.

Ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'interventions sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement.

L'appropriation veut dire faire sien, s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne vous appartient pas. L'appropriation de l'espace dénote un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel définissent l'appropriation comme « les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial».¹⁰

• Enfin l'appropriation est selon « le fait d'adapter quelque chose à une utilisation bien définie, ou encore c'est une action de restitue propre à un usage bien déterminé pour obtenir une meilleure qualité de confort »¹¹.

4.3 L'appropriation de l'espace :

4.3.1 Notion de l'espace concret :

¹⁰Pierre Merlin, Françoise Choay, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 44 France

¹¹Fischer (Gustave Nicolas), 1981, La Psychologie de l'espace. Paris l'espace géographique tome 12 page 140

La pratique de l'espace traduit la pratique sociale qui comprend les activités concrètes qui influencent la vie quotidienne des habitants.

Appelée espace concret par H. Lefebvre, la pratique de l'espace s'exprime à travers des gestes, des parcours, corps et mémoire, symbole et sens ¹²

Elle est engendrée par des modèles culturels et des habitus.

4.3.2 Manifestation de l'appropriation de l'espace :

L'appropriation s'exprime à travers divers attitudes et comportements dont les plus étudiés sont le contrôle (régulation de l'intimité et la création d'un territoire), le marquage et la personnalisation.



Figure 32:espace publics au cœur de l'habitat Montpellier

Source : <http://www.osty.fr/fr/projets/index/city/3/lyon>

4.3.3 L'intimité :

Dans sa définition familière, l'intimité est un concept qui désigne ce qui est privé par opposition à ce qui est publique¹³.

Elle a fait l'objet de beaucoup d'études de diverses disciplines comme l'architecture et la psychosociologie.

La régulation de l'intimité c'est la gestion de la barrière entre soi et autrui, la perméabilité de cette barrière varie en fonction de l'état dynamique de la personne et des caractéristiques du milieu environnant¹⁴. L'intimité comporte trois catégories selon M. Willis : Intimité à l'intérieur du logement,

¹² Philippe Panerai avec Marcelle Demorgon et et Jean-Charles Depaule titre Analyse urbaine Éditions Parenthèses 1999 page 166 Chapitre la pratique urbaine France paris

¹³ Morval, Jean titre Introduction à la psychologie de l'environnement édition Bruxelles : P. Mardaga DL 1981 Belgique page 122

¹⁴ EBID page 123

l'intimité par rapport aux relations à d'autres personnes et l'intimité par rapport aux regards non désirés.

La régulation de l'intimité fait intervenir la notion de contrôle. Cette dimension comprend trois aspects : la liberté d'être isolé des autres ou non, le degré d'ouverture ou de fermeture à autrui et le choix du type et de l'intensité des stimulations.

D'où le caractère dialectique et dynamique de cette notion, et sa spécificité culturelle.

L'intimité est tributaire de la place de la femme. C'est une notion qui peut varier selon la manière de l'obtenir et les dispositifs importants pour la préserver.

Cette intimité peut se manifester et être définie par la « nette séparation entre les lieux publics bruyants et les domaines privés calmes. »¹⁵

Cette séparation est accentuée par l'intimité et le souci de transitions entre le domaine public et le domaine privé.

l'intimité est un phénomène complexe et variable et qu'elle ne peut être classée comme besoin fondamental¹⁶.

Évoque deux modèles liés à l'intimité : des modèles spatiaux relatifs à la protection de l'espace privé et les modèles sociaux qui gèrent les relations à l'intérieur de l'habitation.

Une spécialisation de l'espace et une matérialisation à travers des objets (rideaux par exemple) vont participer à instaurer l'intimité au sein de l'espace¹⁷.

L'habitant se trouve en général dans une situation dialectique « entre protection et ouverture et entre la dualité de l'intimité et du paraître. »¹⁸

4.3.4 Le Marquage, le contrôle et la personnalisation :

Le marquage est important dans la mesure où il permet de saisir la notion de la pratique à travers des manifestations telles que la parole de l'habitant, les dispositifs spatiaux ou symboliques que connaît l'espace.

Il peut être considéré comme une expression concrète ou symbolique de l'appropriation de l'espace.

Le marquage comprend les activités, fréquentations, gestes, rites (permanents, éphémères, périodiques) et leurs traces volontaires ou non, programmées ou pas: celles de la saleté et du désordre

¹⁵ Beaudoux-Kovats Edith. Amos Rapoport, Pour une anthropologie de la maison. In : Études rurales, n°57, 1975. Page 92. Édition école des hautes études en sciences sociales

¹⁶ EBID page 100

¹⁷ Nicole Haumont titre habitat et model culturel revue française de sociologie en 1968 page23

¹⁸ CHRISTIAN MOLEY titre ENTRE VILLE ET LOGEMENT en quête d'espaces intermédiaires édition ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS - LA VILLETTE MAI 2003 page 10

et celles de la propreté et du "bon entretien", les ornements, les fleurs, rideaux, clôtures, le vide et la saturation; les aménagements, les destructions, les transformations¹⁹.

Le marquage, par les transformations matérielles effectuées sur l'espace habité, répond à un modèle culturel qui organise cette appropriation. C'est une forme de personnalisation qui « permet à l'identité personnelle de se refléter à travers diverses modifications de l'espace. »²⁰

Il peut se manifester aussi à travers le bricolage de l'homme dans son espace, et par l'entretien qu'effectue la femme en laissant les signes de la propreté et de l'ordre et donc l'utilisation différenciée de l'espace.²¹

L'espace intime et personnel est plus large que l'espace privé.

L'espace intime n'existe pas seulement dans la sphère du privé, il se déplace avec chacun, le suit, même lorsqu'il pénètre dans l'espace public. « L'espace personnel est une zone qui entoure l'individu et dont les fonctions varient selon des facteurs psychologiques et culturels, il ne peut être pénétré par autrui sans provoquer des réactions caractérisées.»²².

Toute intrusion de l'espace personnel sera vécue différemment selon les liens socio-affectifs en jeu, les normes sociales et culturelles en cours, l'état psychologique de l'individu et bien sûr le contexte situationnel. Le "calibrage" de l'espace personnel est en quelque sorte tributaire des distances interpersonnelles, distances culturellement déterminées, qui régulent les interactions sociales»²³.

Cette définition de l'espace personnel peut s'appliquer à l'espace intime et ce qui est dit ici de la « bulle psychologique » permet d'envisager les problèmes posés par la question de l'intimité dans l'espace public.

Il ne s'agit pas de savoir comment faire de l'espace public un lieu de l'intimité, mais de savoir comment penser les normes, l'aménagement, les logiques permettant d'articuler les deux notions.

¹⁹ Pierre Merlin, Françoise Choay, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édité l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 168 France 1999.

²⁰ Fischer (Gustave Nicolas) et Chantal Fousse, 1996, Espaces de travail et communication Paris page 12 édition Presses universitaires de Bordeaux

²¹ Nicole Haumont titre habitat et model culturel revue française de sociologie en 1968 page 43

²² Fischer (Gustave Nicolas) et Chantal Fousse, 1996, Espaces de travail et communication Paris page 75 édition Presses universitaires de Bordeaux

²³ Bernard Reichen titre grand prix de l'urbanisme édition la parenthèse 2005 France paris page 4



Figure 33:marquée son empreinte à kreuzberg berlin

Source : <https://www.vanupied.com/wp-content/uploads/berlin-Street-art-Kreuzberg-blu.jpg>

5. Ilot urbain :

Un îlot urbain, aussi appelé **pâté de maisons** ou **block** en anglais, est un ensemble de parcelles, bâties ou non, constituant une unité élémentaire de l'espace urbain, séparé des autres par des rues. Isolé, il évoque un îlot, une petite île. Ce nom est donné de préférence aux parties formant une structure ramassée (carré de maisons).

Dans l'époque moderne, un îlot est un ensemble restreint de bâtiments et de parcelles non bâties entourées par des rues ou des avenues en réseau public.

L'îlot de verdure est un espace aménagé avec de la végétation. Cela peut être un espace exclusivement jardiné. En s'inspirant de la théorie des îles biogéographiques, des auteurs comme Sukopp et Werner ont en effet proposé de comparer ces espaces verts à des « îles urbaines »

L'îlot insalubre est un îlot dans lequel l'environnement bâti est malsain et rendent nécessaire sa transformation ou destruction.

L'îlot haussmannien est un îlot fermé dans lequel les façades des bâtiments sont disposées en continuité mais dont les profondeurs de bâtiment sont diverses.

5.1 Histoire :

L'urbanisation en îlots réguliers (plan en damier par exemple) existait avant l'époque romaine et a été généralisée dans les villes de l'empire romain sur le modèle de leurs garnisons. Cette forme est devenue classique au XIX^e siècle avec l'extension rapide de zones urbaines. Cela concerne souvent des terres colonisées après la révolution industrielle. Cela concerne pour construire la ville parfois le

choix d'un modèle d'urbanisme théorisé (idéal) fondé sur l'équilibre et l'égalité de l'accès individuel aux ressources (air lumière ...) plutôt que le choix d'une mise en conformation pragmatique de l'ensemble bâti avec le terrain qui reçoit les constructions.

Les plans de développement de ville comportant une structure en trame horizontale d'îlots géométriques réguliers ou irréguliers dans leur forme individuelle ont donc fait partie des études importantes de l'urbanisme de toutes les époques. Ainsi par exemple les « îlots haussmanniens » constituant un maillage horizontal ont été considérés de près par George B. Ford, théoricien de la ville américain, pour établir le Zoning Ordinance de New-York en 1916 qui définit les limites des enveloppes verticales des gratte-ciel de la ville⁵.

Les habitants donnaient pour adresse le nom de leur « îlot ».

Cela a donné le dérivatif « îlotier », celui qui pratique l'« îlotage » en défense passive en temps de guerre ou en sécurité policière ordinaire. L'îlot a été aussi utilisé jusqu'au xxe siècle pour la mise en quarantaine de ses habitants à la suite de grandes épidémies.

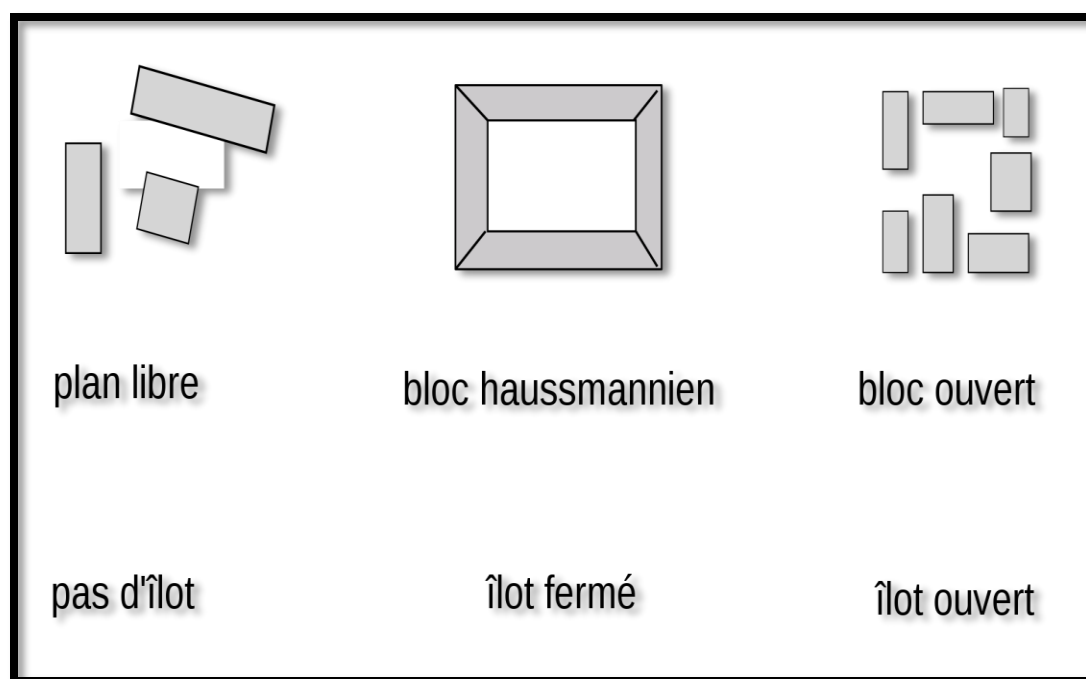


Figure 34:forme des îlots urbains

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Christian_de_Portzamparc#/media/Fichier:Trois-blocs.svg

1.1 Îlot ouvert :

1.1.1 Selon Portzamparc :

Portzamparc formalise peu à peu le concept de l'îlot ouvert au cours des années 1980 puis conceptualise une théorie de la ville qu'il appelle « l'âge III » (urbanisation aux formes asymétriques non figées, bâtiments autonomes et non identiques autour d'une rue traditionnelle), s'opposant à

l'« âge I », celui de la ville traditionnelle qui se compose autour de la rue fermée sur laquelle s'alignent des bâtiments mitoyens (le bloc haussmannien correspond à ce type d'îlot fermé) et de l'« âge II », ville de l'après-guerre jusqu'aux années 1970 issue du Mouvement moderne (bâtiments autonomes dans un plan libre sans îlot qui se décompose en réseaux et zones de fonctions).



Figure 35: forme d'îlot ouvert selon Portzamparc

Source : <https://i.pinimg.com/474x/f6/fc/17/f6fc17a96818559fe19d5cf2f93fa62f.jpg>

1.1.2 Selon Tony Garnier : étude de cas :

Aire d'étude Lyon patrimoine industriel - Lyon

Cet ensemble connu dans le monde entier comme une référence incontournable de l'architecture moderne est l'héritier des cités ouvrières et des cités jardins réinterprétées avec l'aisance d'un Grand Prix de Rome.

Cet îlot est le meilleur témoin d'un projet d'habitation au service de l'utilisateur tel que l'imaginait et le pensait l'architecte. Peu dense, peu élevé, en conséquence très aéré et ensoleillé, bien desservi, l'îlot en tête du boulevard est en rapport avec le végétal par ses allées piétonnes et ses traboules. Il est constitué de trois immeubles dont l'architecture s'inscrit dans une expression « moderne » par la simplicité de ses formes avec décrochements, l'orthogonalité de ses tracés, la variété des rythmes des percements, la modestie dans l'apparence, l'absence de décor. Ils sont construits en béton de gravier pour le sous-sol et le rez-de-chaussée, de mâchefer pour les élévations et armé pour les planchers suivant un principe très utilisé à Lyon. Les logements des « trois maisons » proposent un grand confort pour l'époque avec une entrée, un séjour central, une cuisine fonctionnelle et des toilettes intérieures. Ils s'ouvrent par leurs balcons sur la quiétude du paysage permettant de saisir la bienveillance de l'auteur et nous portant à la rencontre des voyages qui l'ont inspiré.

Habitats collectifs forme d'îlot ouvert selon Tony Garnier



Figure 36:Habitat collectifs selon Tony Garnier Lyon France

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>



Figure 37:Vue générale sur l'ilot Lyon France

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>



Figure 38:Forme de barre dans l'habitat collectifs Lyon France

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>



Figure 39:Les espaces extérieurs de l'habitat Lyon France

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>

1.2 Ilot haussmannien ou l'îlot fermé :

L'îlot haussmannien est un îlot fermé dans lequel les façades des bâtiments sont disposées en continuité mais dont les profondeurs de bâtiment sont diverses. L'îlot haussmannien

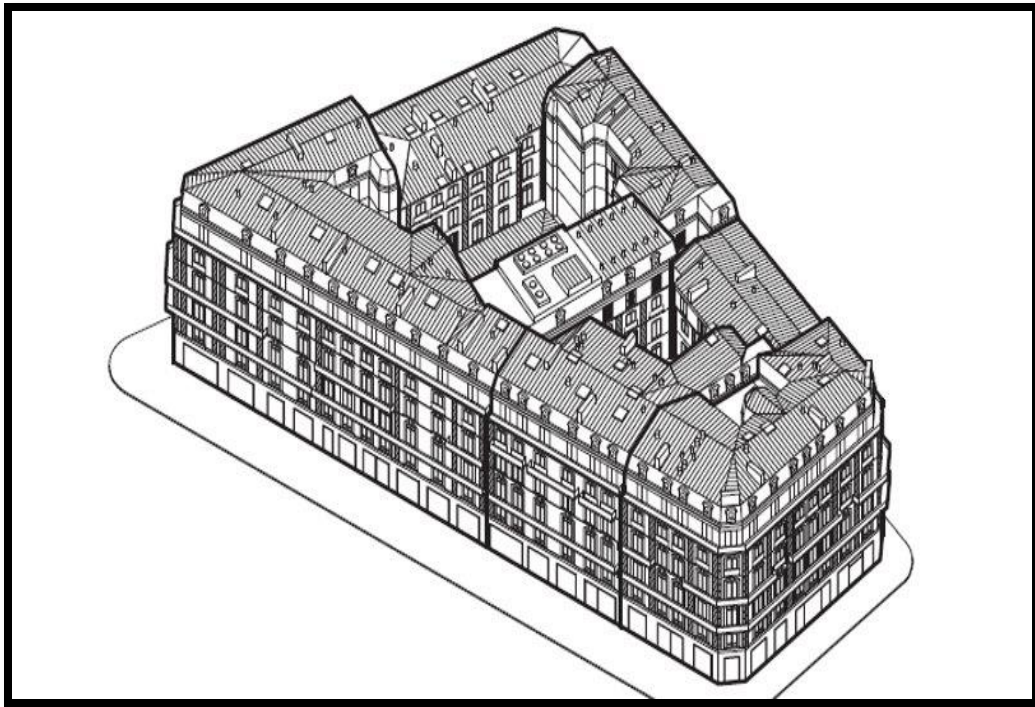


Figure 40:forme d'îlot haussmannien

Source : <https://i.pinimg.com/originals/4a/64/c0/4a64c01a020085e122cd27b4f6103b0d.jpg>

1.2.1 Le système Haussmannien :

Faire de grandes percées mécaniques appelées percées Haussmanniennes réalisation des réseaux divers transférer la population ouvrière du centre vers la périphérie de la ville les espaces centraux
Présence d'axes.

La ligne droite.

Les carrefours pour assurer le bon fonctionnement de la ville.

Haussmann fait la percée haussmannienne au début d'un point en formes d'étoile qui introduisant des îlots de formes triangulaire ou bien rectangulaire.

Et fait leur découpage des parcelles avec des conditions :

Faite la bissectrice de l'angle

Les parcelles étaient perpendiculaires à la voie

Les parcelles au centre étaient plus rallongées et en longueur caractéristiques



Figure 41: célèbre trace haussmannien Paris

Source : <https://images.radio-canada.ca/v1/ici-premiere/16x9/histo-arc-de-triomphe-haussmann-etoile-urbanisme-paris-france-europe.jpg>

1.2.2 Caractéristiques de l'ilot haussmannien :

Polyfonctionnel mais moins que l'ilot pré-haussmannien ;

Apparition du zonage

Fonctionnelles et sa richesse d'articulation, qui commence à disparaître.

L'ilot garde toute sa puissance en tant qu'élément de composition urbaine.

Conclusion

A la fin de cette approche des notions de base sont retenu pour arriver à mieux comprendre le phénomène de l'habitat collectifs en Algérie et l'appropriation des espaces au cœur des ilots d'habitation

Laghoutat lieux d'étude fais partie de la société Algérienne ou l'habitat collectif prend un espace très important des programmes destiné aux logements dans la wilaya.

I. Deuxième Chapitre : Approche Contextuelle

Introduction :

Dans cette approche contextuelle nous allons parler de Laghouat mer de sable infinie, alternance de paysage volcanique et lunaire de sable et de roche où jaillissent des oasis au charme incomparable

1. La ville de Laghouat :

Laghouat (en Arabe : *الأغواط*), est une commune et une ville d'Algérie, chef-lieu de la wilaya du même nom.

Laghouat, El-Aghouat ou El-Arouat selon les transcriptions latines utilisées à différentes époques de l'histoire de la ville, est une appellation poétique qui tire son origine de la nature et de la configuration même de la région.

Une population de 716219 hab en 2020, et d'une superficie de 2 505 700 ha = 25 057 km², qui introduit une densité de 28.58 hab/km²



Figure 42:vue sur l'ancienne ville de Laghouat

Source: https://airalgerie.dz/wp-content/uploads/2016/10/laghouat_780x360.jpg

2. Toponymie :

Il y a plusieurs hypothèses à propos du nom de cette ville, mais la plus juste et la plus appropriée serait que son nom provient du mot "agwath" qui veut dire montagne en dent de scie en tamazight, et cela en référence aux montagnes qui entourent cette petite ville des Beni Lekwat, tribu amazighe zènète. Il y a aussi une autre hypothèse qui dit que son nom vient du pluriel de "ghouta" qui veut dire jardins en arabe, sauf que la ville porte son nom bien avant l'arrivée des arabes d'après les historiens.

3. Géographie :

Laghouat est une ville où la réunion des monts de l'Atlas saharien, le désert, les arêtes rocheuses et la palmeraie forment un paysage d'une beauté sublime.

Elle porte fièrement le surnom de la « porte du désert ».



Figure 43:Arc de triomphe Laghouat

Source : <https://www.google.dz/search?hl=fr-DZ&tbs=simg:CAQSggIJjMUmQnuinkjMUmQnuinklzM>



Figure 44:vue sur la palmeraie ville de Laghouat

Source : http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

4. Situation :

Laghouat est une ville d'Algérie située dans le Nord du Sahara, au pied de l'Atlas saharien. Elle se trouve à 390 km au sud d'Alger et à 750 m d'altitude. La distance par route entre ces deux villes est estimée à 403 km.

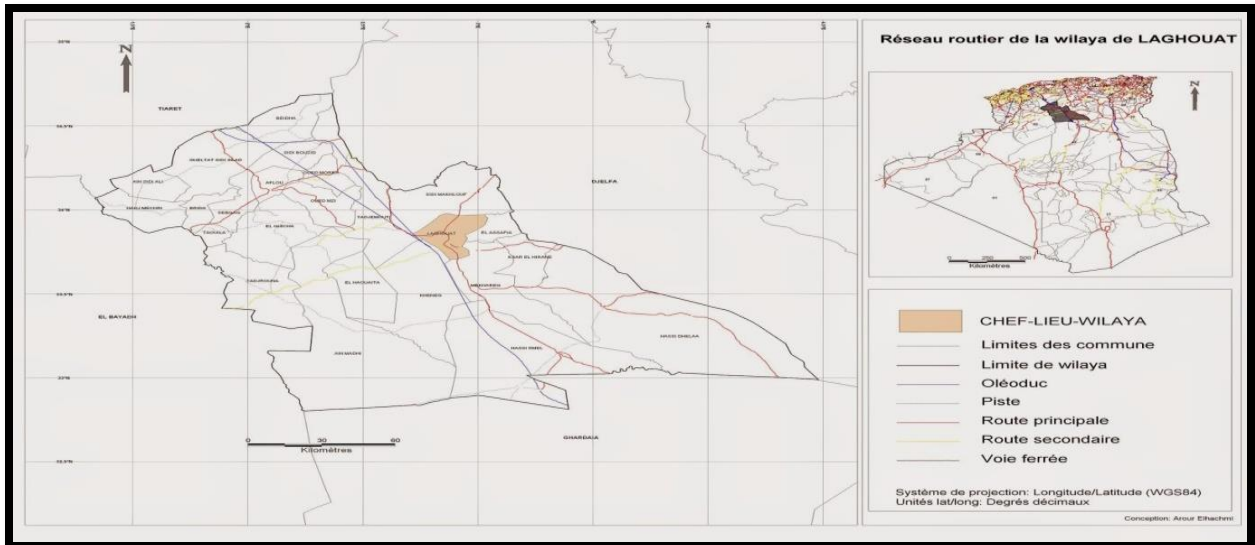


Figure 45:carte de situation de la ville de Laghouat et son réseau routier

Source: http://3.bp.blogspot.com/nu/03_LAGHOUAT_route.jpeg.jpg



Figure 46:localisation de la commune de Laghouat dans son wilaya

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat#/media/Fichier:Dz_-_03_-_Laghouat.svg



Figure 47: limite de la commune de Laghouat

Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>

5. Climat :

Le climat est continental aride avec des moyennes de 8 °C l'hiver et de plus de 40 °C l'été.

Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	2	4	7	9	13	18	21	20	17	12	6	3	10,9
Température moyenne (°C)	7,5	9,5	12,5	16	19,5	25	28,5	27,5	23,5	18	11,5	8	17,2
Température maximale moyenne (°C)	13	15	18	23	26	32	36	35	30	24	17	13	23,4
Précipitations (mm)	7	14	12	16	15	10	1	17	18	18	15	5	238

Figure 48: statistique climatique sur la ville de Laghouat

Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>

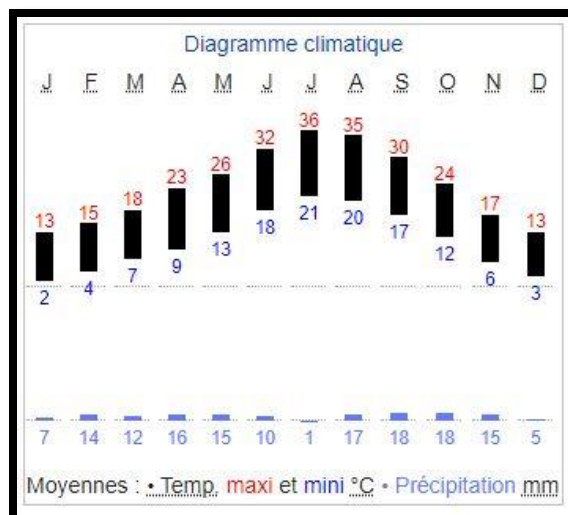


Figure 49: diagramme climatique de la ville de Laghouat

Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>

6. Histoire :

La naissance moderne de la ville de Laghouat remonte au début du xviii^e siècle. Mais Ibn Khaldoun a signalé l'existence vers le xiv^e siècle d'un ksar (ville ou village entouré d'un mur en pierre pour la protection contre les invasions) dans un site qui semble être celui de la ville actuelle, abritant une faction de la tribu de "laghouat", branche de la célèbre tribu berbère des Maghraouas.

De cette tribu connue sous le nom de Laghouat-ksel, il ne reste que deux fractions (Ouled Serghine et Ahlaf) habitant la ville. La majorité des Laghouat-ksel a migré vers l'ouest dans les environs de djbel Ksel (wilaya de Bayadh).

D'autres tribus peuplent la cité telles que les tribus arabes hilaliennes Larbaa, Ouled Nail et Rahman qui s'y sont implantées aux environs du xvii^e siècle ou les M'khalif (d'origines Idrissides) et dont la présence est antérieure à la venue des hilaliens.

"Pour ce qui est des nomades, les Larbaa, arrivés au Sud avec l'invasion hilalienne quittèrent cette région au xvii^e siècle. Ils étaient à l'origine quatre tribus, les Maamra, Hadjadj, Ouled Zid et Ouled Salah d'où leur nom des quatre, el-Arbaa. Chassés du Zab par les Ouled Djellal, ils passèrent par le Djebel Boukahil, s'allièrent aux Rahman, refoulèrent dans l'Ouest, dans le Djebel Amour, les Ouled Ya'goub Zerara et s'installèrent dans l'annexe de Laghouat."

1368 : Le sultan Abou Hammou, de la dynastie Zianides, chassé par le sultan Mérinides de Fez, rallia ses partisans à Laghouat avant de se retirer dans le Mzab.

1698 : Le marabout Sidi Hadj Aissa (mort en 1737), patron de la ville, s'établit à Laghouat.

1708 : Le sultan de Marrakech Moulay Abdelmalek, établit son camp à l'Ouest de la « cité rebelle » et lui imposa un tribut qu'elle refusa tout le temps de payer.

1727 : Laghouat passe sous la domination des Ottomans.

1741 : Le bey du Titteri, à la tête d'une imposante armée, assiégea la ville. Défait, il reprit la route de Médéa.

1785 : Le bey d'Oran sur l'ordre du dey d'Alger, mena une expédition punitive contre Laghouat qui refusait toujours de payer l'impôt annuel de 700 réaux.

1829 : Le Cheikh Moussa Ibn Hassan El-Misri, né en Égypte, à Damiette, en 1787, s'établit à Laghouat et fonde l'ordre Chadhiliyya.

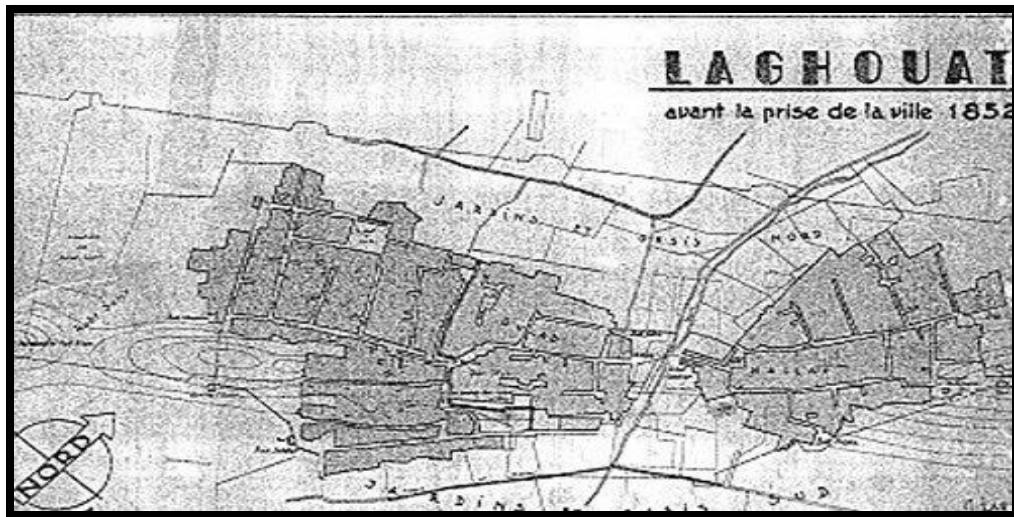


Figure 50:plan de Laghouat avant la prise de la ville 1852

Source: https://img.over-blog-kiwi.com/1/98/94/43/20170106/ob_6886cb_laghouat-avant-la-prise-de-la-ville-18.jpg

6.1 Période coloniale :

1831 : Le Cheikh Moussa Ibn Hassen El Misri proclame la guerre sainte contre l'Armée française, lève une armée et entame une résistance armée qui ne devait prendre fin qu'avec sa mort, en 1848, lors de la bataille de Zaatcha, sous l'étendard du Cheikh Bouziane, un autre prédicateur et marabout éminent de Laghouat

1852 : Une armée forte de 6 000 hommes et sous le commandement de trois généraux – Aimable Pélissier, Youssouf et Gabriel Boscaren – assiège la ville de Laghouat. La bataille s'engage le 21 novembre ; le 4 décembre de la même année, Laghouat est prise d'assaut. Les morts sont nombreux, y compris dans la population civile, encore présente.



Figure 51:prise de Laghouat 04/12/1852

Source : <https://i.ytimg.com/vi/ycl8m1XVv2Y/maxresdefault.jpg>

Voici comment le colonel Théodore Pein, officier de l'Armée d'Afrique issu du rang qui resta vingt-trois ans en Algérie (de 1840 à 1863) décrit la prise de Laghouat, à laquelle il assista : Le carnage fut affreux, les habitations, les tentes des étrangers dressées sur les places ; les rues, les cours furent jonchées de cadavres. Une statistique faite à tête reposée et d'après les meilleurs renseignements à El Ar'ouath, après la prise, constate le chiffre de 2 300 hommes, femmes ou enfants tués ; mais le chiffre de blessés fut insignifiant, cela se conçoit : les soldats, furieux d'être canardés par une lucarne, une porte entrebâillée, un trou de la terrasse, se ruaient dans l'intérieur et y lardaient impitoyablement tout ce qui s'y trouvait ; vous comprenez que, dans le désordre, souvent dans l'ombre, ils ne s'attardaient pas à établir de distinction d'âge ni de sexe : ils frappaient partout et sans crier « gare ». Le général Pélessier rend compte de la prise du village au Gouverneur général : «Je fais occuper régulièrement la ville, la lutte se continue encore dans les jardins; l'infanterie y massacre les derniers défenseurs; la cavalerie sabre tout ce qui tente de s'échapper de l'enceinte des palmiers; pas un de ces fanatiques n'échappera. Je ne sais pas encore le sort du chérif ; il faudra le chercher sans doute parmi les cadavres. Les femmes, les enfants ont été respectés, et les soldats auxquels j'avais recommandé la générosité ont montré autant d'humanité que de bravoure. Je ne puis encore vous parler de nos pertes ; les précautions prises et l'impétuosité de l'attaque me font espérer qu'il ne se mêlera pas trop de regrets à la joie de la victoire ».

Une grande partie de la population s'est réfugiée dans les jardins, où elle sera faite prisonnière en fin de journée. Comme l'indique le général Jean Joseph Gustave Cler, également officier sur place : « Intimidés par la marche rapide des colonnes d'assaut, les Laghouats abandonnent les défenses de la haute ville et se jettent, par les pentes de droite et de gauche, sur les bas quartiers. Les Arabes postés dans les jardins, craignant de voir leur retraite coupée, abandonnent également leurs positions de combat et se replient des bords extérieurs de l'oasis jusque dans le dédale inextricable des plantations de palmiers. La haute ville ne tarde pas, à la suite de ces circonstances et de la vigueur de l'attaque, à rester en notre pouvoir» 10,11.

Le général François Charles du Barail gouverne et surtout reconstruit activement la ville. Le général Jean-Auguste Margueritte lui succède, aérant la ville et traçant les voies urbaines¹². Ces deux officiers avaient participé à la prise de la ville.

Le célèbre Bennacer Benchohra est alors de toutes les batailles.

En 1875, il gagne la Syrie, âgé de plus de 70 ans, pour y vivre ses derniers jours.

1921 : Mort du grand poète et alchimiste le cadé Abdallah Ben Keriou.

1922 : Fondation à Laghouat, sur l'initiative du Cheikh Zahiri, des notables et des lettrés de la ville, de la première école privée en Algérie.

Les mouvements nationalistes s'implantent à Laghouat.

1927 : Le Cheikh Moubarek El Mili s'établit à Laghouat pour y donner son enseignement. Une première promotion d'étudiants rejoint l'université d'El Zeitouna (Mosquée Zitouna), à Tunis.

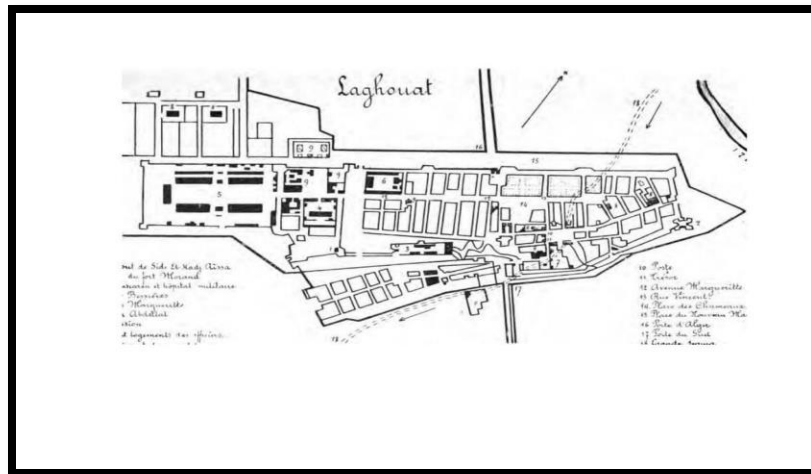


Figure 52: intervention coloniale sur l'urbanisme de la ville de Laghouat

Source : https://img.over-blog-kiwi.com/1/98/94/43/20170106/ob_1c7092_plan-de-la-ville-en-1905-par-huguet.jpg

1946 : Le bey de Tunis, Moncef, est placé en résidence surveillée à Laghouat.

1955 : Deux mois après le 1er novembre 1954, Laghouat s'engage dans la lutte armée. La liste de ses martyrs ne cesse alors de s'allonger.

1957 : Le ministre français Jacques Soustelle, accueilli froidement par les Laghouatis, décide de transférer à Ouargla le chef-lieu de la préfecture des Oasis.

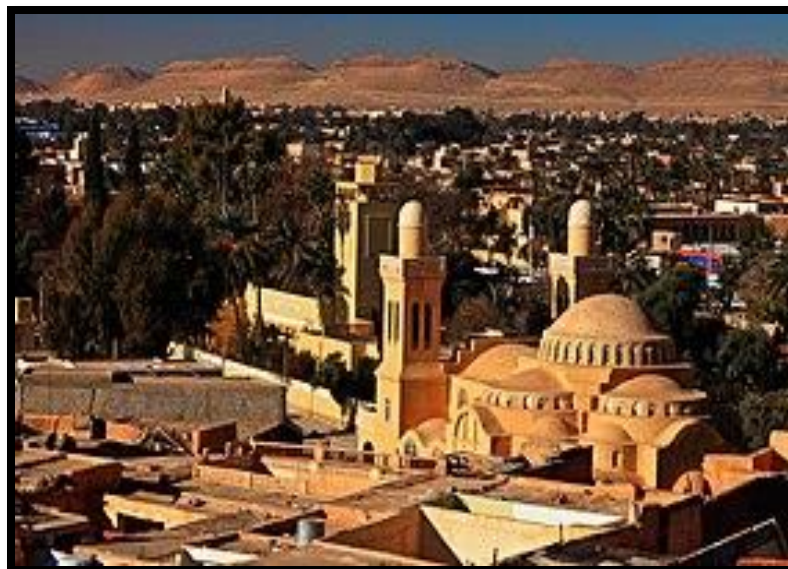


Figure 53: vue sur l'église de Laghouat

Source :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/1a/Mus%C3%A9_Communal_de_Laghouat.jpg/300px-Mus%C3%A9_Communal_de_Laghouat.jpg

7. Parc de logement collectif dans la wilaya de Laghouat :

Tableau 2 parc de logement collectifs de la wilaya de Laghouat décembre 2020:

Nombre	Type de logements	Inscrit	Commencé	Achevé	En cours de réalisation	Non commencé
01	Logement social locative « LPL ou LSL »	33850	22688	22352	336	11162
02	Logement social participatifs « LSP »	3262	3262	3262	00	00
03	Logements promotionnels aidés I « LPA I »	1013	1013	1013	00	00
04	Logements promotionnels aidés II « LPA II »	2650	1000	00	700	1950
05	Logements location par vente «AADL»	2495	2495	1000	1495	00
Nombre totales		43639	30827	26983	2635	13112

Source : direction de logement Laghouat

La commune de Laghouat 42% des différents programmes des logements collectifs 18330 logements destinés au chef-lieu selon un agent de la Direction du Logement.

8. Historique du logement collectif à Laghouat :

8.1 La période coloniale :

La commune de Laghouat a connu l'habitat collectif dans la période coloniale dans un projet d'une cité d'habitation nommée « la Silis » où citée le 5 juillet 1962 après l'indépendance.

Conçue pour les colons d'un principe dit moderne et étrangère des constructions de la région en 1959 riche matière de sol



Figure 54: Vue sur la première cité d'habitat collectif à Laghouat 1959

Source : <https://mapio.net/images-p/3465683.jpg>

8.2 Type de programme (LSL ou LPL) :

Tableau 3: parc de logement type LSL wilaya de Laghouat

Wilaya	Programme	Depuis l'indépendance jusqu'au 1999	Quinquennale (2000-2004)	Quinquennale (2005-2009)	Quinquennale (2010-2014)
Laghouat	Logement social locatif	9640	2300	5510	16400

Source : direction de logement Laghouat

8.3 Type de programme (LSP) :

Tableau 4: parc de logement type LSP wilaya de Laghouat

Wilaya	Programme	Avant 2004	Quinquennale (2005-2009)
Laghouat	Logement social participatifs	253	3009

Source : direction de logement Laghouat

8.4 Type de programme LPA :

Tableau 5: parc de logement type LPA wilaya de Laghouat

Wilaya	Programme	Quinquennale (2010-2014)	Quinquennale (2014-2019)
Laghouat	Logement participatifs aidé	1013	2650

Source : direction de logement Laghouat

8.5 Type de programme (AADL) :

Tableau 6:parc de logement type location en vente (AADL) wilaya de Laghouat

Wilaya	Programme	Quinquennale (2010-2014)	Quinquennale (2014-2019)
Laghouat	Logement location en vente (AADL)	1000	1495

Source : direction de logement Laghouat



Figure 55:Vue sur une cité d’habitat collectif à Laghouat

Source : auteur

Conclusion

Donc Laghouat possède un parc de logement très importants plus de 18000 habitats type collectifs varieront entre plusieurs programmes selon les politiques de chaque époque pour faire face à la crise du logement due à la croissance démographique dans la commune.

III. Troisième Chapitre : Approche Analytique

Introduction :

Dans ce chapitre nous allons analyser plusieurs cités d'habitations de différent programme toujours dans l'aspects de comprendre l'impact de la forme de l'ilot « ouvert ou fermé » sur les habitudes des habitants et la présence des dormes d'appropriation et les éléments spacieux.

1. Analyse des exemples :

1.1 Cas des ilots fermer :

1.1.1 Cité 256 logements LSP, oasis nord, Laghouat :

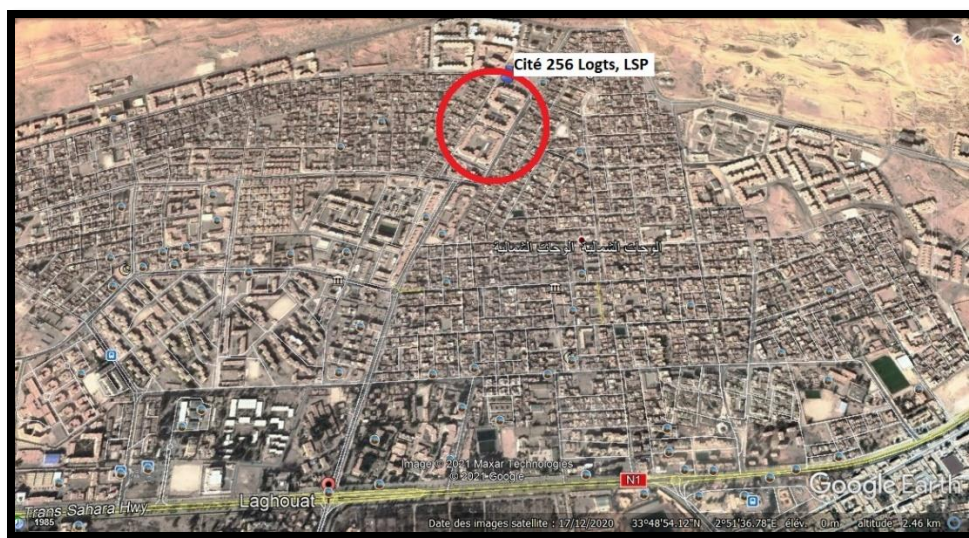


Figure 56:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 57:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur

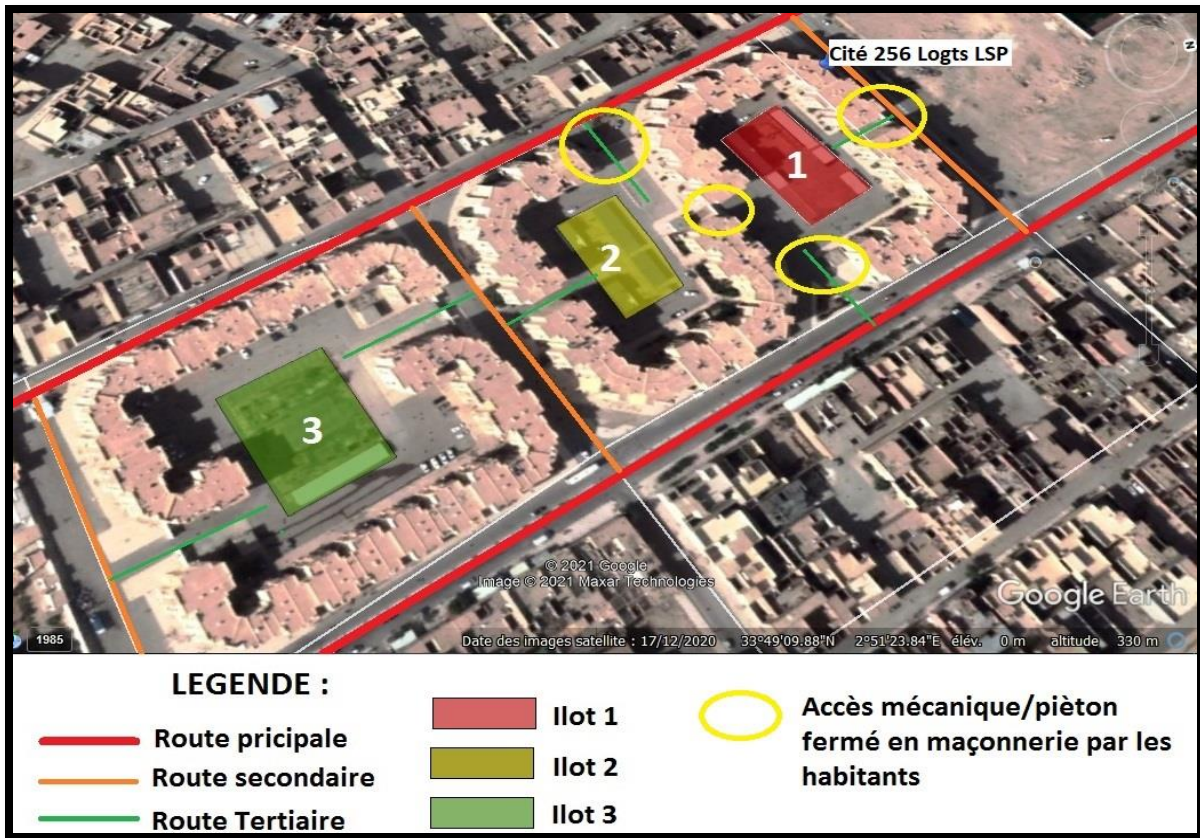


Figure 58:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 59:Délimitation des îlots

Source : Google Earth modifier par l'auteur

Surface Total d'assiette : 4,15 Hectares.

Surface bâti : 1,80 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.15 Hectares (1500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.25 Hectares (2500 m²).



Figure 60:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 61:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 62:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 63:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 7:Résultat d'analyse d'exemple 256 logements Lsp oasis nord

Analyse d'exemple n° 01 : Cité 256 logts LSP, oasis nord, Laghouat		
1er Axe d'analyse : « Spatial »	2ème Axe d'analyse : « Social »	3ème Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les îlots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois îlots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 256 logements sont des propriétaires dans le cadre du programme LSP : Logements sociaux-participatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.1.2 Cité 200 logements LSP, Wiam, Laghouat :



Figure 64: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 65: Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur

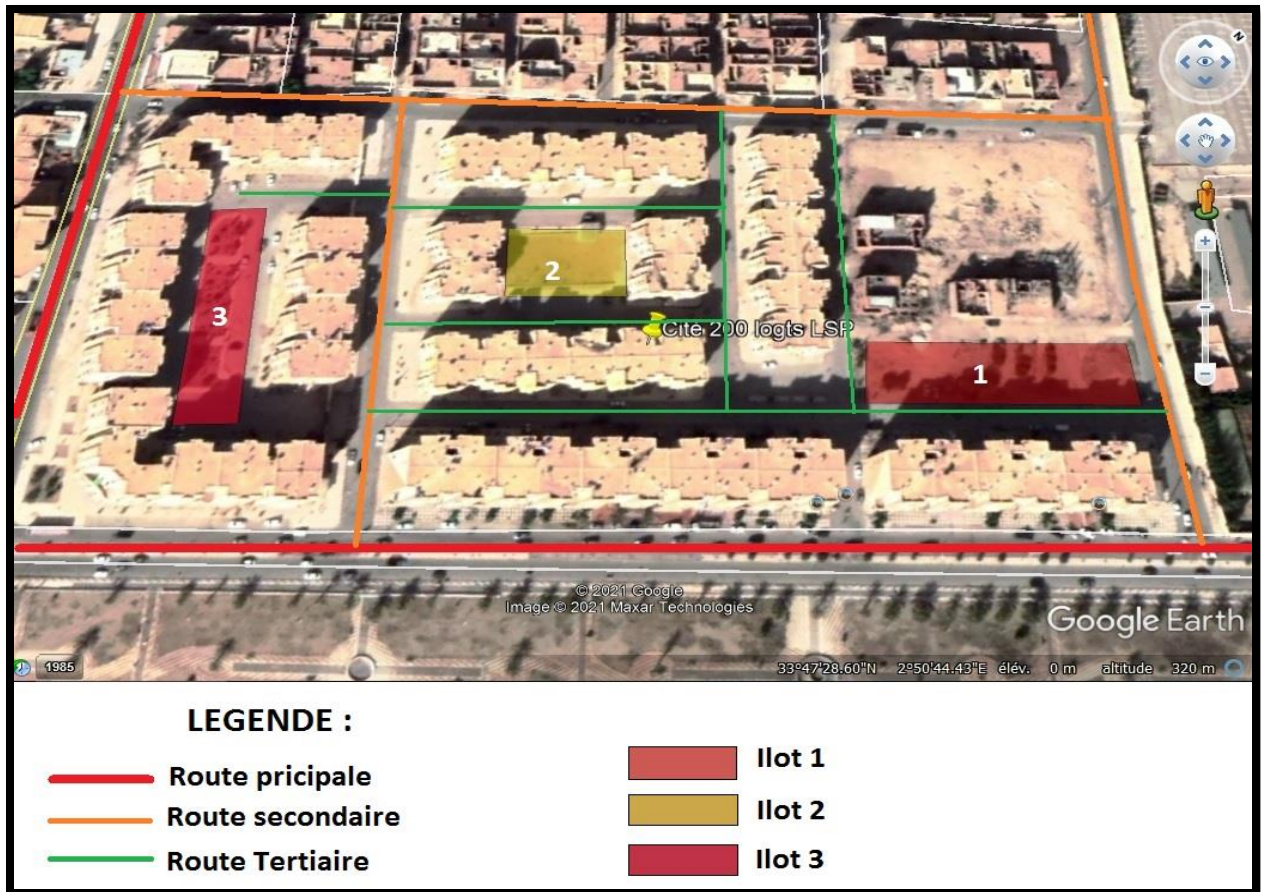


Figure 66:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 67:Délimitation des îlots

Source : Google Earth modifier par l'auteur

Surface Total d'assiette : 4,35 Hectares.

Surface bâti : 2,50 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.25 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.15 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.20 Hectares.



Figure 68:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 69:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 70:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 8:Résultat d’analyse d’exemple Cité 200 logements LSP, Wiam, W de Laghouat

Analyse d’exemple n° 02 : Cité 200 logements LSP, Wiam, Laghouat		
1 ^{er} Axe d’analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d’analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d’analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend généralement une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d’aménagement extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’échantillon qu’on a constaté sur la réalité reflète une divergence sociale et une grande différence entre le niveau d’éducation, la culture et la manière de réflexion des habitants de ladite cité. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 200 logements sont des propriétaires dans le cadre du <u>programme LSP : Logements sociaux-participatifs</u>.

<ul style="list-style-type: none"> • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (<u>Protection des véhicules privé contre les intempéries</u>). • L'existence de la saleté. • stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (<u>Sécurité</u>). 	<p>les trois îlots due à l'impact social.</p>	
<p>• Source : auteur</p>		

1.1.3 Cité 120 logements LSP, El Moustakbal, Laghouat :



Figure 71: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 72:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur

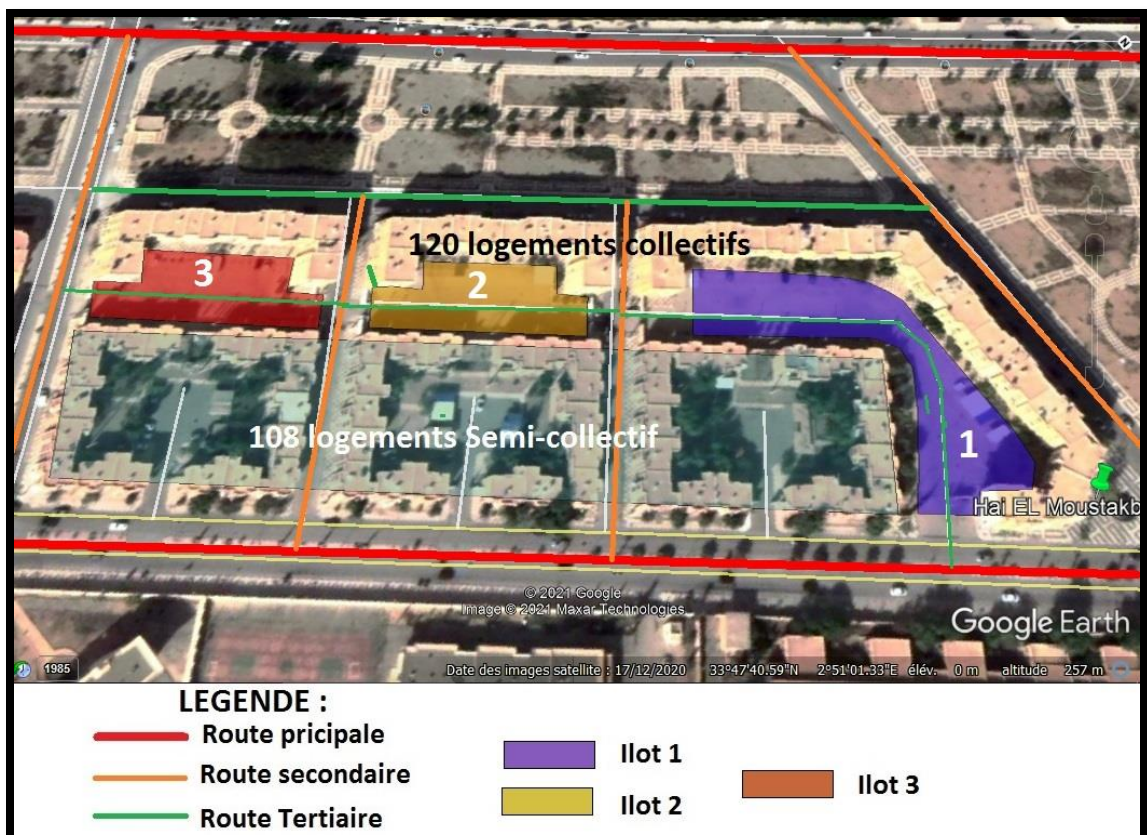


Figure 73:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 74:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur

Surface Total d'assiette : 1,40 Hectares.

Surface bâti : 0,65 Hectares (6500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.25 Hectares (2500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.15 Hectares (1500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.15 Hectares (1500 m²).



Figure 75:Vue sur les lieux

Source : auteur



Figure 76:Vue sur les lieux

Source : auteur



Figure 77:Vue sur les lieux

Source : auteur



Figure 78:Vue sur les lieux

Source : auteur

Tableau 9:Résultat d’analyse d’exemple Cité 120 logements LSP, El Moustakbal Laghouat

Analyse d’exemple n° 03 : Cité 120 logts LSP, El Moustakbal Laghouat		
1ér Axe d’analyse : « Spatial »	2ème Axe d’analyse : « Social »	3ème Axe d’analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Les îlots prennent des formes géométriques diverses. • Nous constatons : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d’aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d’éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les îlots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 120 logements sont des propriétaires dans le cadre du programme LSP : Logements sociaux-participatifs.

<p>propriétaires (<u>Protection des véhicules privé contre les intempéries</u>).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence de la saleté. • stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (<u>Sécurité</u>). 	<p>témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois îlots due à l'impact social. 	
<p>• Source : auteur</p>		

1.1.4 Cité 328 logements LSL, Wiam, Laghouat :



Figure 79: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 80:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur

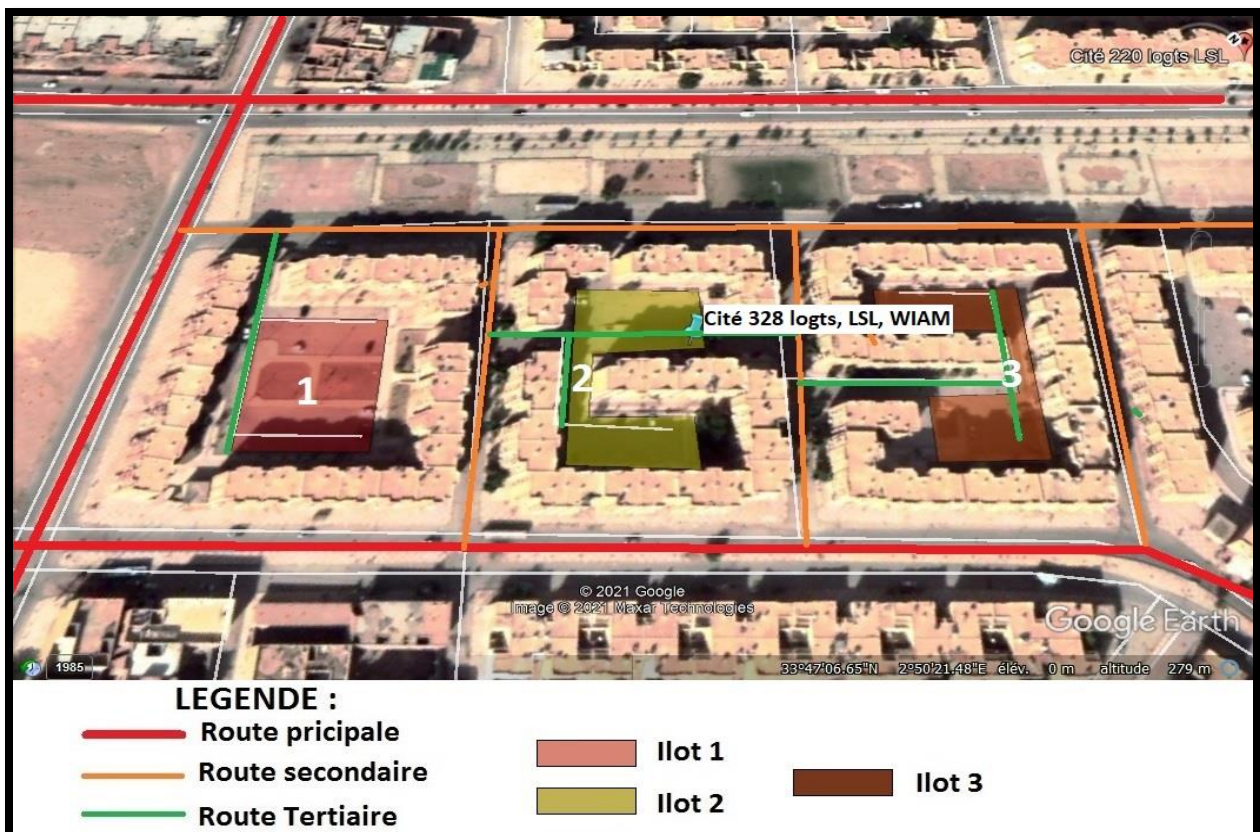


Figure 81:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur



Figure 82:Délimitation des îlots

Source : Google Earth modifier par l'auteur

Surface Total d'assiette : 2,80 Hectares.

Surface bâti : 1,90 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'îlot 1 : 0.25 Hectares (2500 m²).

Surface d'espace intérieur d'îlot 2 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'îlot 3 : 0.20 Hectares (2000 m²).



Figure 83:Vue sur les lieux

Source : auteur



Figure 84:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 85:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 10:Résultat d'analyse d'exemple Cité 328 logements LSL, Wiam, W de Laghouat

Analyse d'exemple n° 04 : Cité 328 logts LSL, Wiam, Laghouat		
1er Axe d'analyse : « Spatial »	2ème Axe d'analyse : « Social »	3ème Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des ilots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les ilots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois ilots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 328 logements sont des locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.1.5 Cité 484 logements LSL, Wiam, Laghouat :



Figure 86:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur

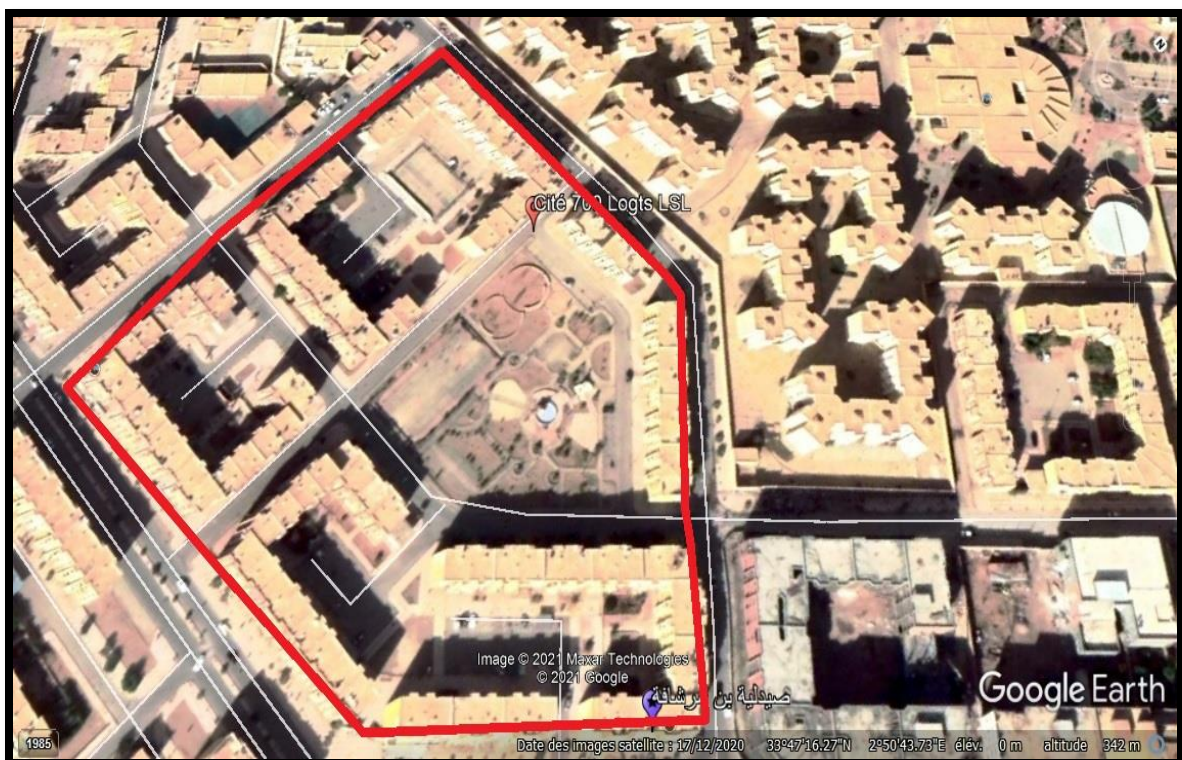


Figure 87:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur

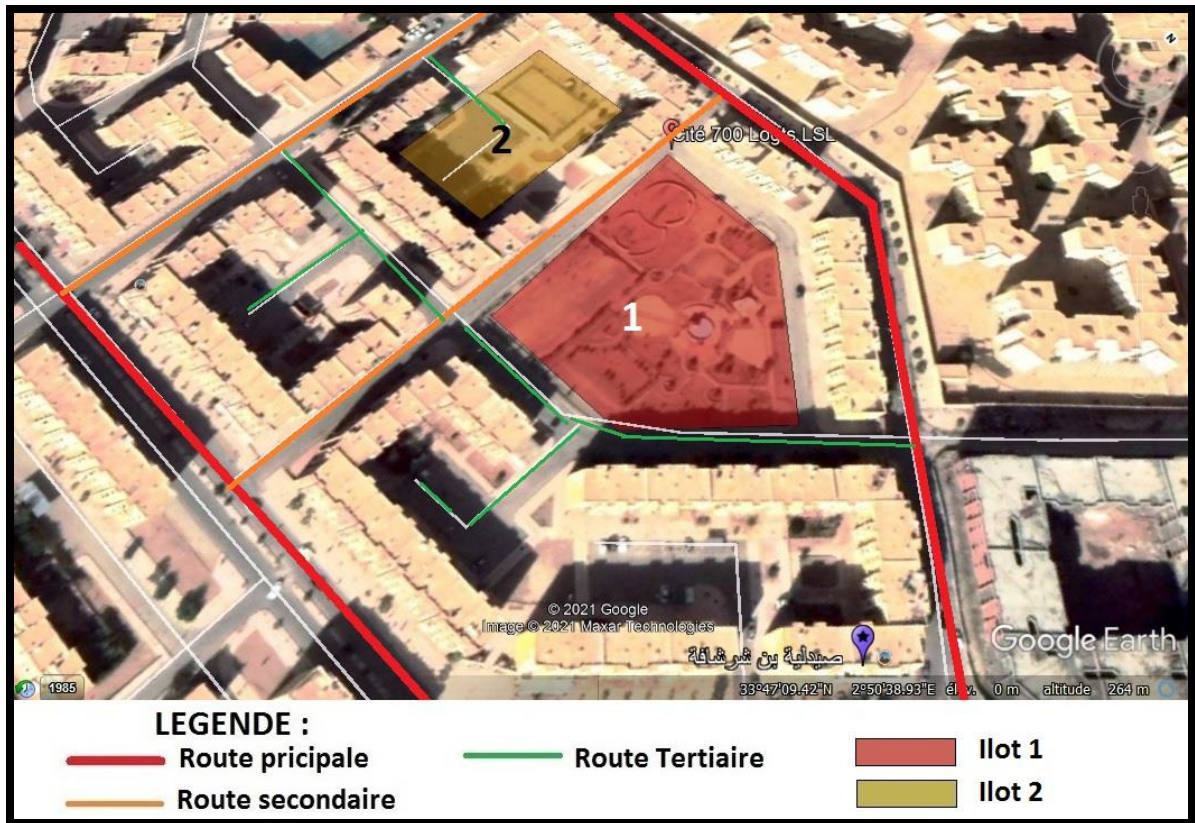


Figure 88:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur

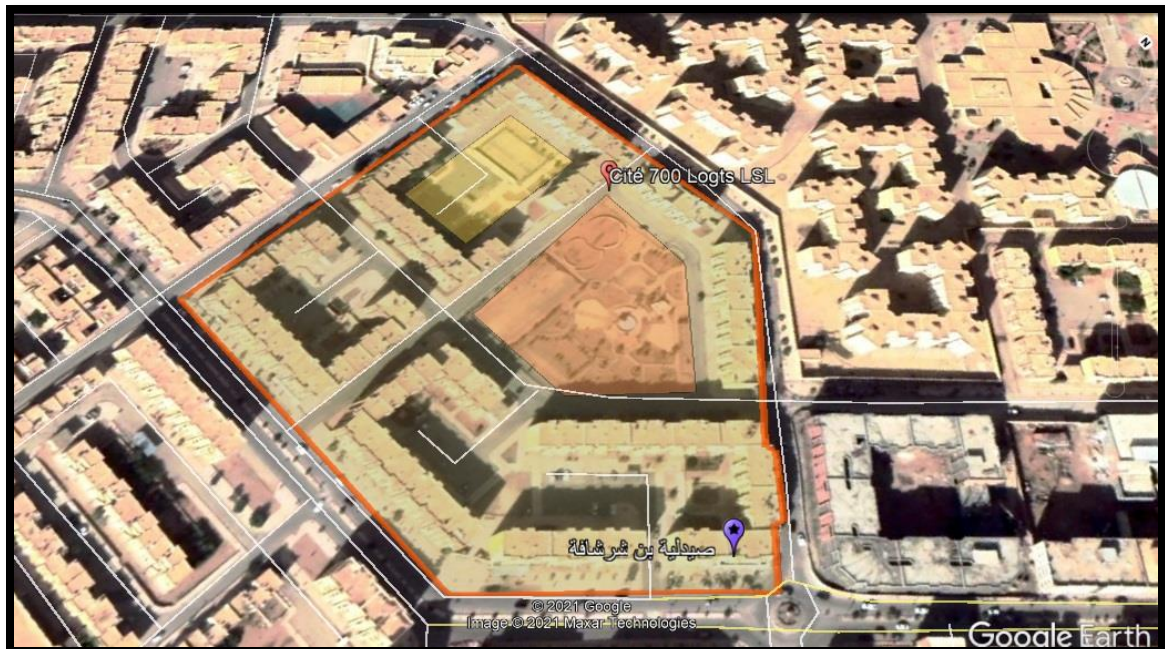


Figure 89:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur

Surface Total d'assiette : 4,85 Hectares.

Surface bâti : 2,80 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.22 Hectares (2200 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.65 Hectares (6500 m²).



Figure 90:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 91:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 92:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 93:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 11:Résultat d'analyse d'exemple Cité 484 logements LSL, Wiam, W de Laghouat

Analyse d'exemple n° 05 : Cité 484 logements LSL, Wiam, Laghouat		
1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des ilots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les ilots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois ilots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 484 logements sont des locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.1.6 Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat :



Figure 94:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur .



Figure 95:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur .

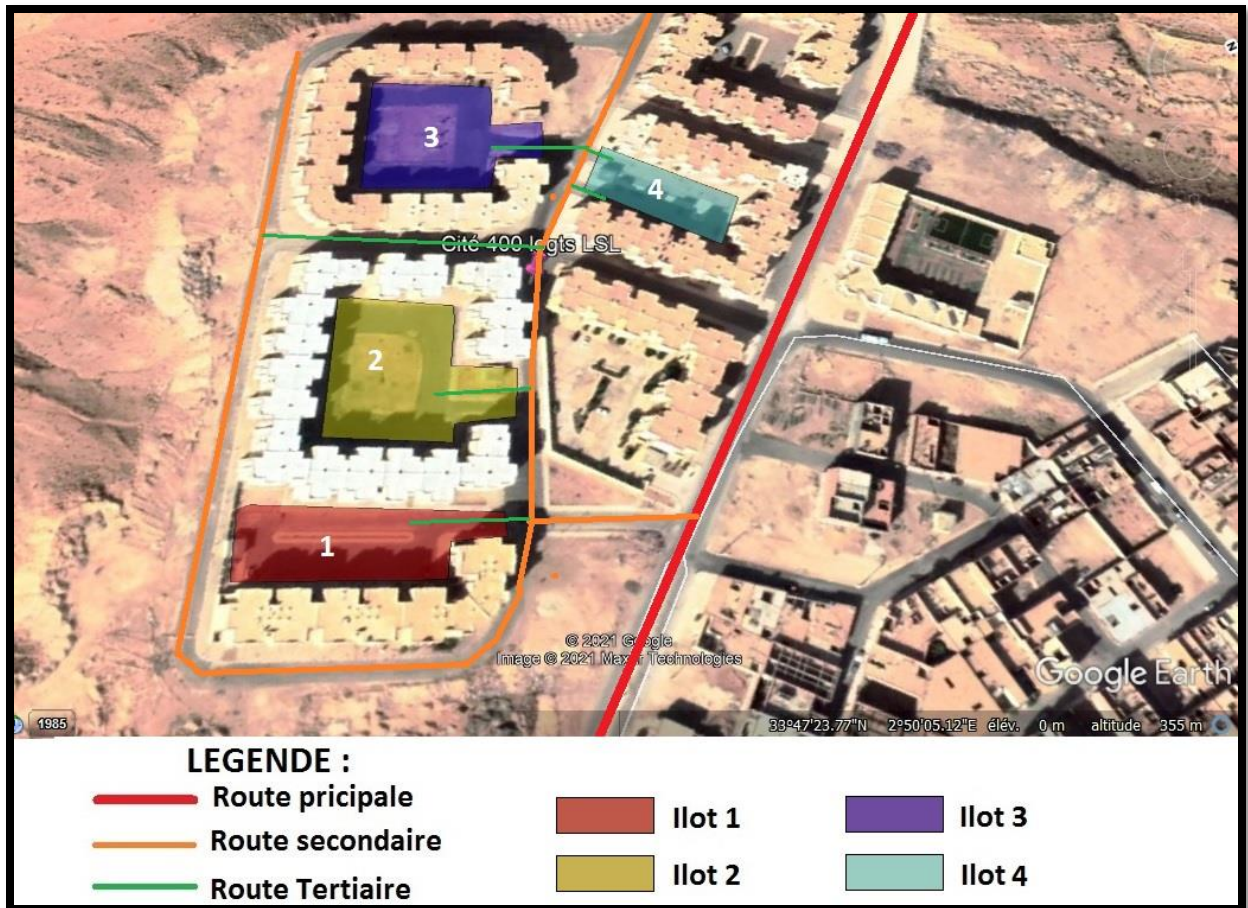


Figure 96:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur .



Figure 97:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur .

Surface Total d'assiette : 6,10 Hectares.

Surface bâti : 2,15 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.35 Hectares (3500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.35 Hectares (3500 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.20 Hectares (2000 m²).



Figure 98:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 99:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 100:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 101:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 102:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 103:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 12:Résultat d'analyse d'exemple Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat

Analyse d'exemple n° 06 : Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat		
1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »

<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des ilots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). • 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les ilots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois ilots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 400 logements sont des locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.2 Cas des ilots ouverts :

1.2.1 Cité 900 logements LSL, Wiam, Laghouat :



Figure 104: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 105: Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

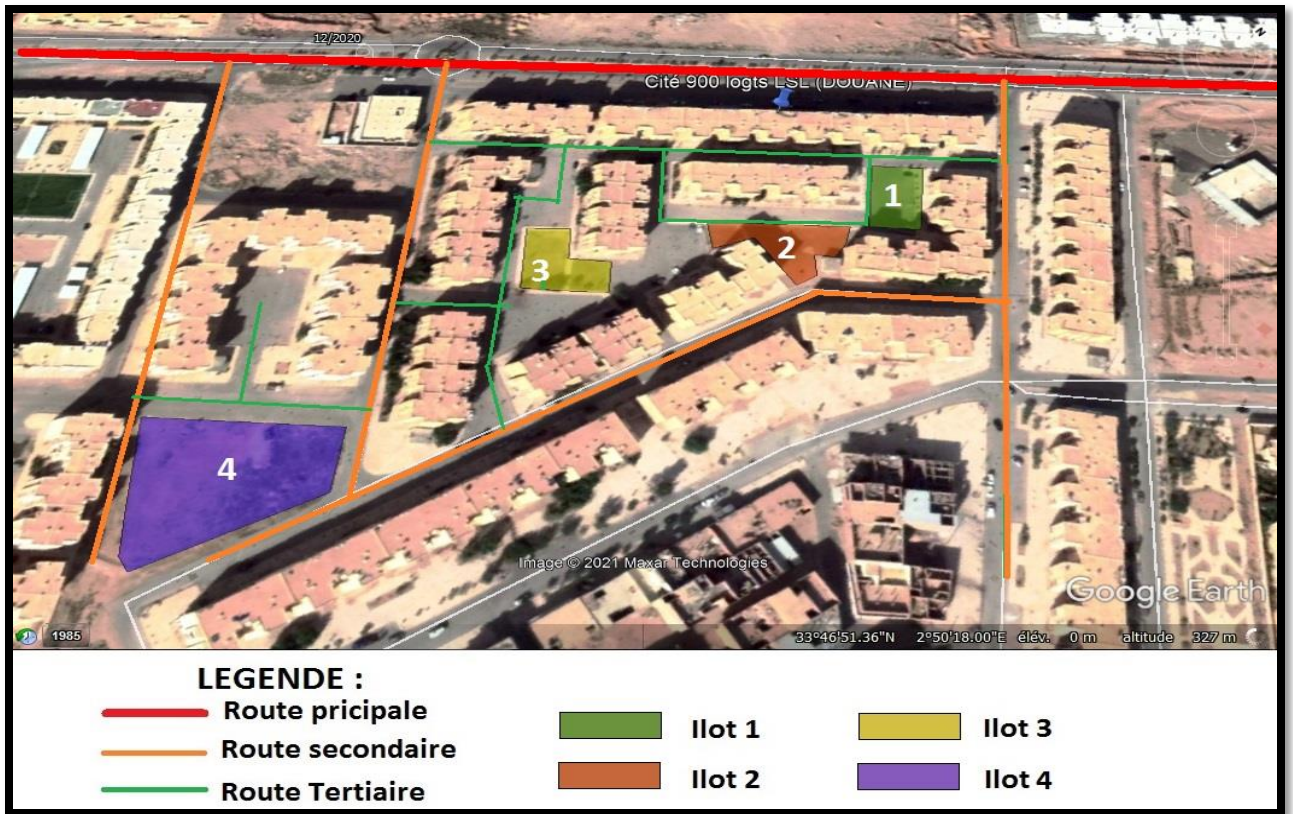


Figure 106: Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 107: Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 14,15 Hectares.

Surface bâti : 6,20 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'ilot 1 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 2 : 0.18 Hectares (1800 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 3 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'ilot 4 : 0.32 Hectares (3200 m²).



Figure 108:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 109:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 110:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 111:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 13:Résultat d'analyse d'exemple Cité 900 logements LSL, Wiam, Laghouat

Analyse d'exemple n° 07 : Cité 900 logements LSL, Wiam, Laghouat		
1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des ilots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les ilots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois ilots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 900 logements sont des Locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.2.2 Cité 800 logements AADL, Laghouat :



Figure 112:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 113:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

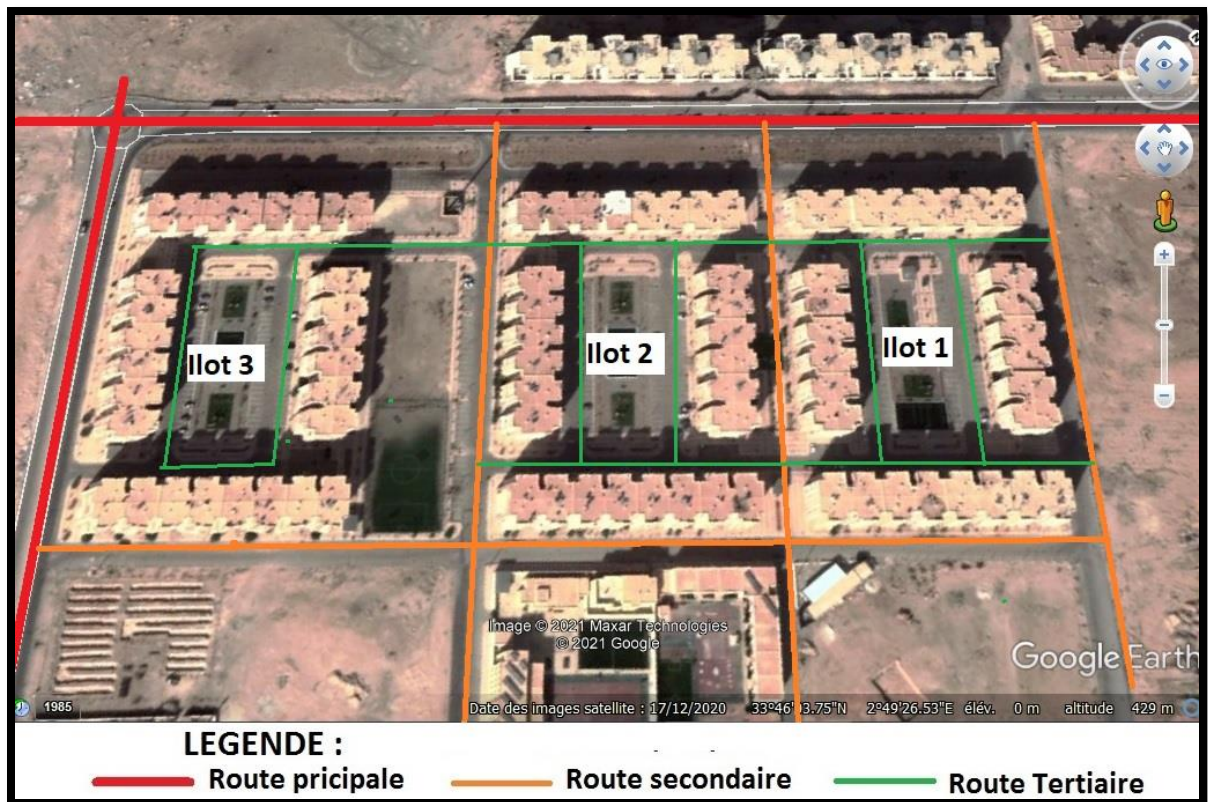


Figure 114:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 115:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 4,15 Hectares.

Surface bâti : 1,80 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'îlot 1 : 0.20 Hectares (2000 m²).

Surface d'espace intérieur d'îlot 2 : 0.15 Hectares (1500 m²).

Surface d'espace intérieur d'îlot 3 : 0.25 Hectares (2500 m²).



Figure 116:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 117:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 118:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 119:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 120:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 121:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 14:Résultat d'analyse d'exemple Cité 800 logements AADL, Laghouat

Analyse d'exemple n° 08 : Cité 800 logements AADL, Laghouat		
1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mieux approprié, par rapport aux autres exemples. • Aménagement extérieur réalisé. • Les aires de jeux en bon état. • Les aires de stationnement mal approprié (semi-remorque occupe la place de 5 voitures ou plus). • L'existence de la saleté et la massivité des ordures et déchets alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, l'intérieur des îlots est bien approprié vu que : <ul style="list-style-type: none"> • <ol style="list-style-type: none"> 1. Est une nouvelle cité (achevé en 2017). 2. La surface d'intérieur des îlots est grande et large par rapport aux autres exemples. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 800 logements sont des Propriétaires dans le cadre du programme AADL.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.2.3 Cité 600 logements LSL, M'kam, Laghouat :



Figure 122: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 123: Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

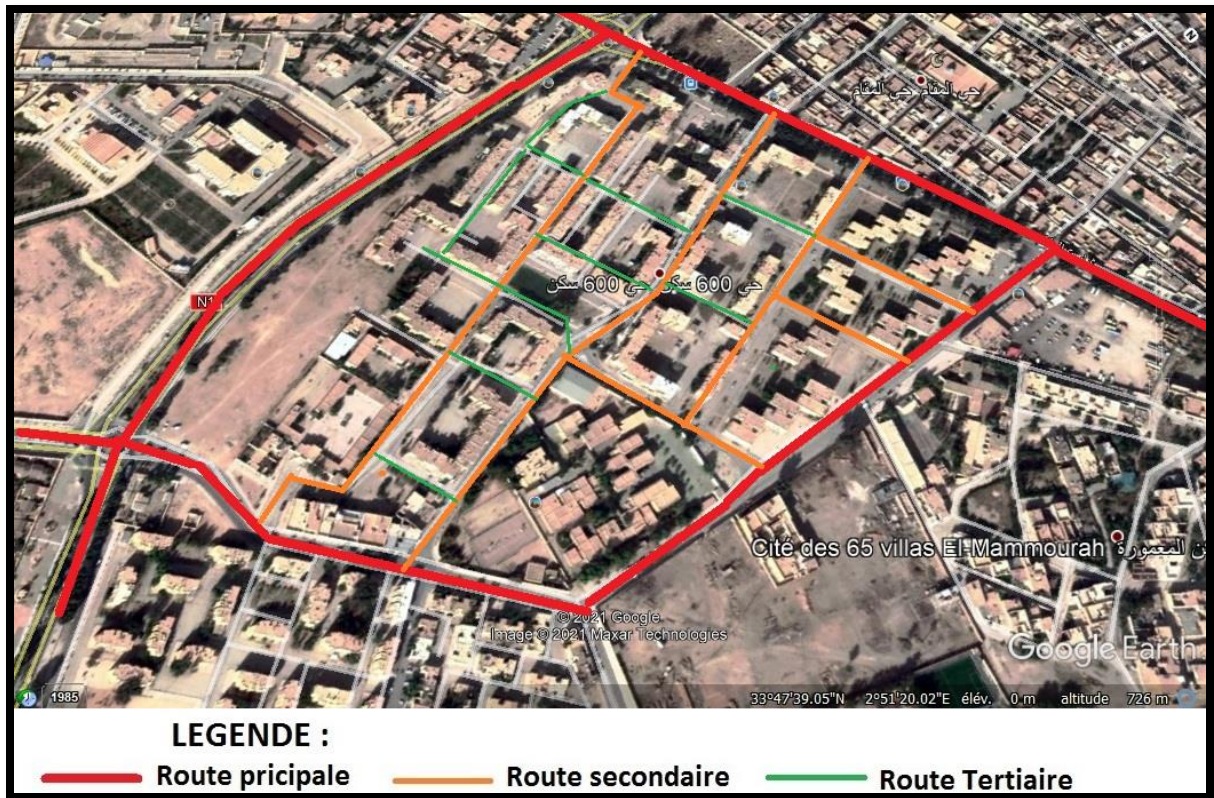


Figure 124: Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 125: Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 12,15 Hectares.

Surface bâti : 4,25 Hectares.

Surface d'espace intérieur non-bâti : 7.90 Hectares.



Figure 126:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 127:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 128:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 129:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 130:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 131:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 132:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 133:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 134:Vue sur les lieux

Source : l'étudiant.



Figure 135:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 136:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 137:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 15:Résultat d'analyse d'exemple Cité 600 logements LSL, M'kaam, Laghouat

Analyse d'exemple n° 09 : Cité 600 logements LSL, M'kaam, Laghouat

1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les îlots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois îlots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 600 logements sont des Locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.2.4 Cité 482 logements LSL, Laghoutat :

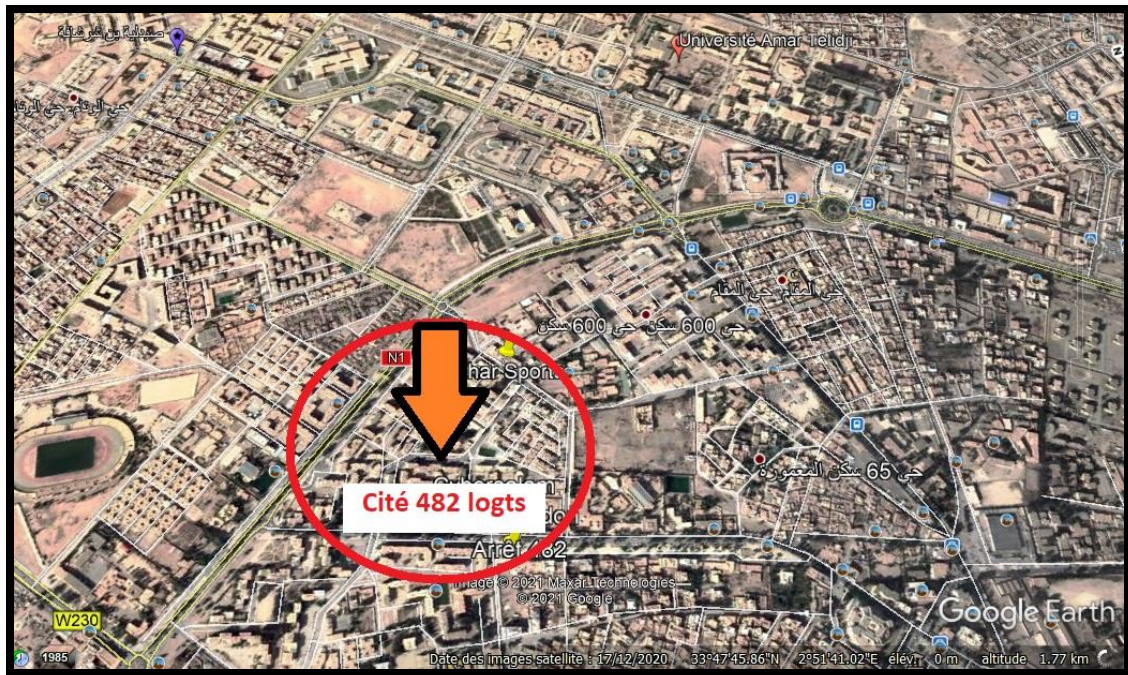


Figure 138:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

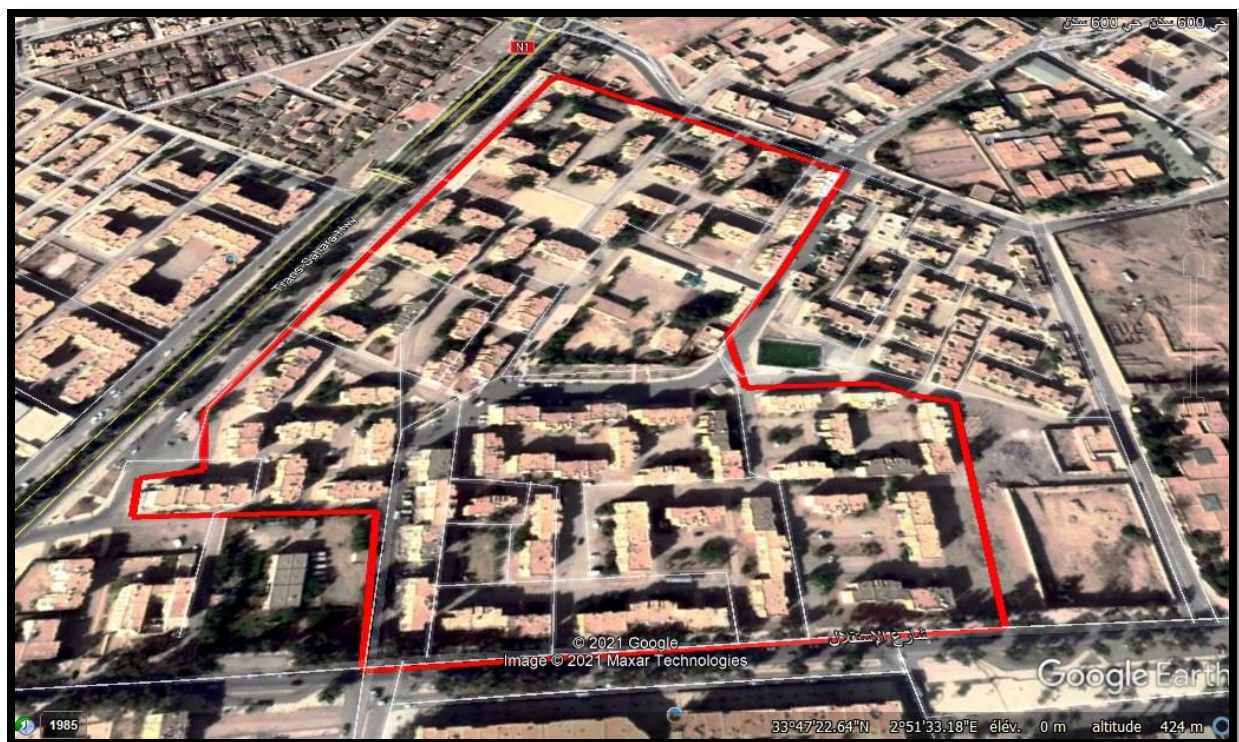


Figure 139:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

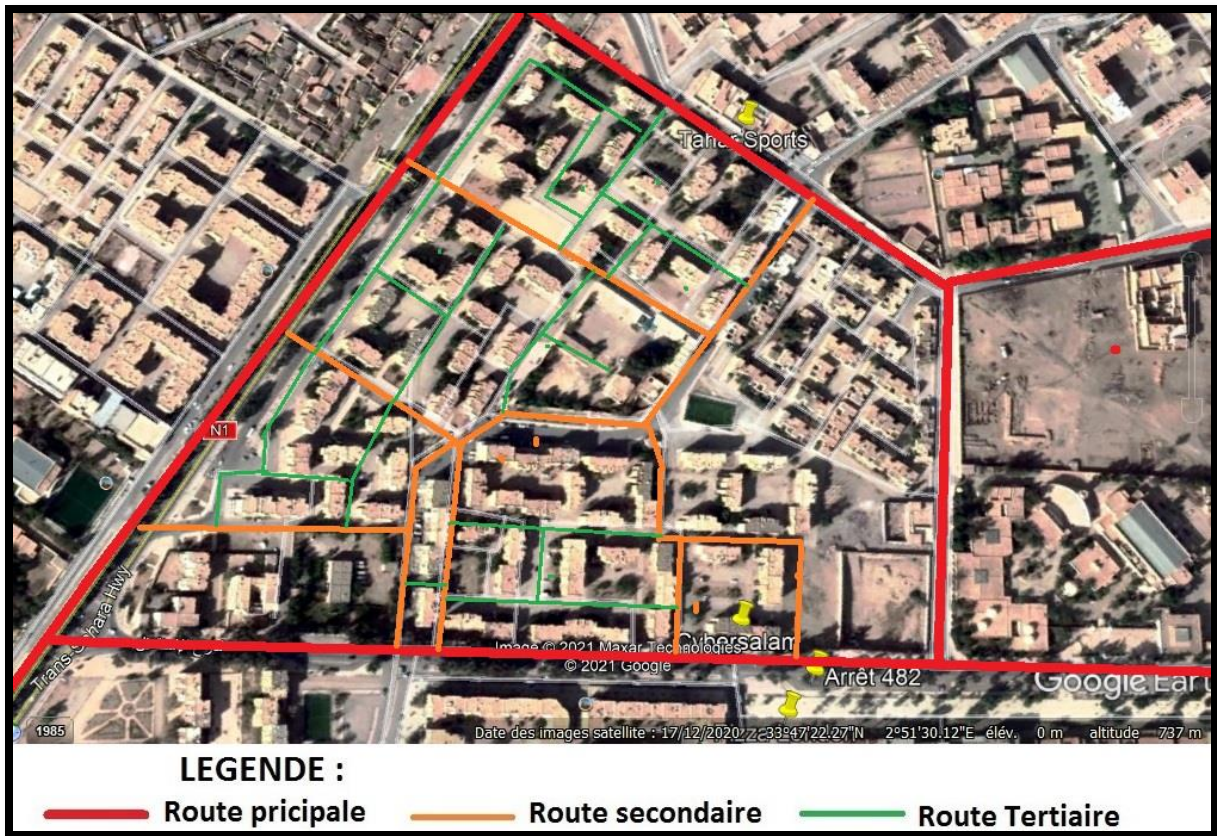


Figure 140:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 141:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 10,10 Hectares.

Surface bâti : 3,45 Hectares.

Surface non-bâti : 6,65 Hectares.



Figure 142:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 143:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 144:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 145:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 146:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 147:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 16:Résultat d'analyse d'exemple 482 logements LSL, Laghouat

Analyse d'exemple n° 10 : 482 logements LSL, Laghouat		
1 ^{er} Axe d'analyse : « Spatial »	2 ^{ème} Axe d'analyse : « Social »	3 ^{ème} Axe d'analyse : « Juridique »

<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les îlots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas. • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois îlots due à l'impact social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 482 logements sont des Locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Source : auteur 		

1.2.5 Cité 196 logements LSL, Wiam, Laghouat

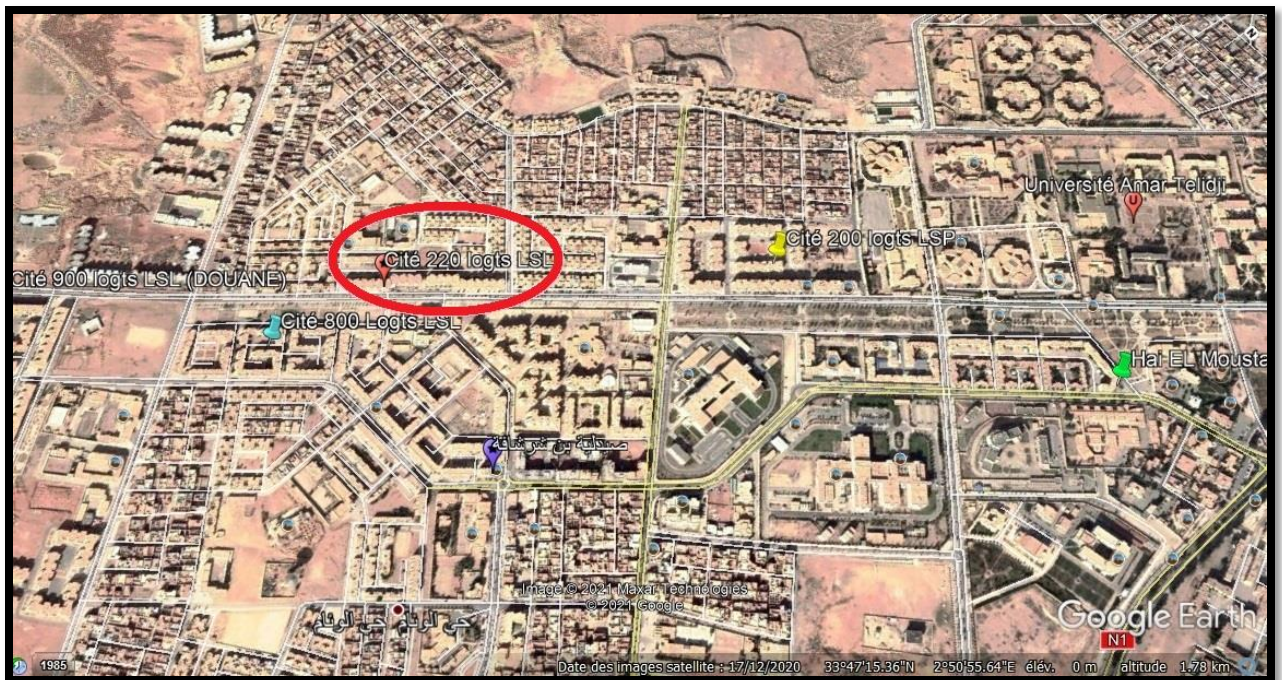


Figure 148: Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 149: Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 150:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 151:Délimitation des ilots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 1,80 Hectares.

Surface bâti : 1,00 Hectares.

Surface d'espace intérieur d'îlot ouvert : 0.80 Hectares (8000 m²).



Figure 152:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 153:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 154:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 17:Résultat d'analyse d'exemple Cité 196 logements LSL, Wiam, Laghouat

Analyse d'exemple n° 11 : Cité 196 logements LSL, Wiam, Laghouat		
1er Axe d'analyse : « Spatial »	2ème Axe d'analyse : « Social »	3ème Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 220 logements sont des Locataires dans le cadre du programme LSL : Logements sociaux-locatifs.

<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<p>/ piétons et la séparation entre les ilots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois ilots due à l'impact social. 	
<p>Source : auteur</p>		

1.2.6 Cité 40 logements LSP, Wiam, Laghouat :



Figure 155:Localisation du site

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 156:Vue d'ensemble

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

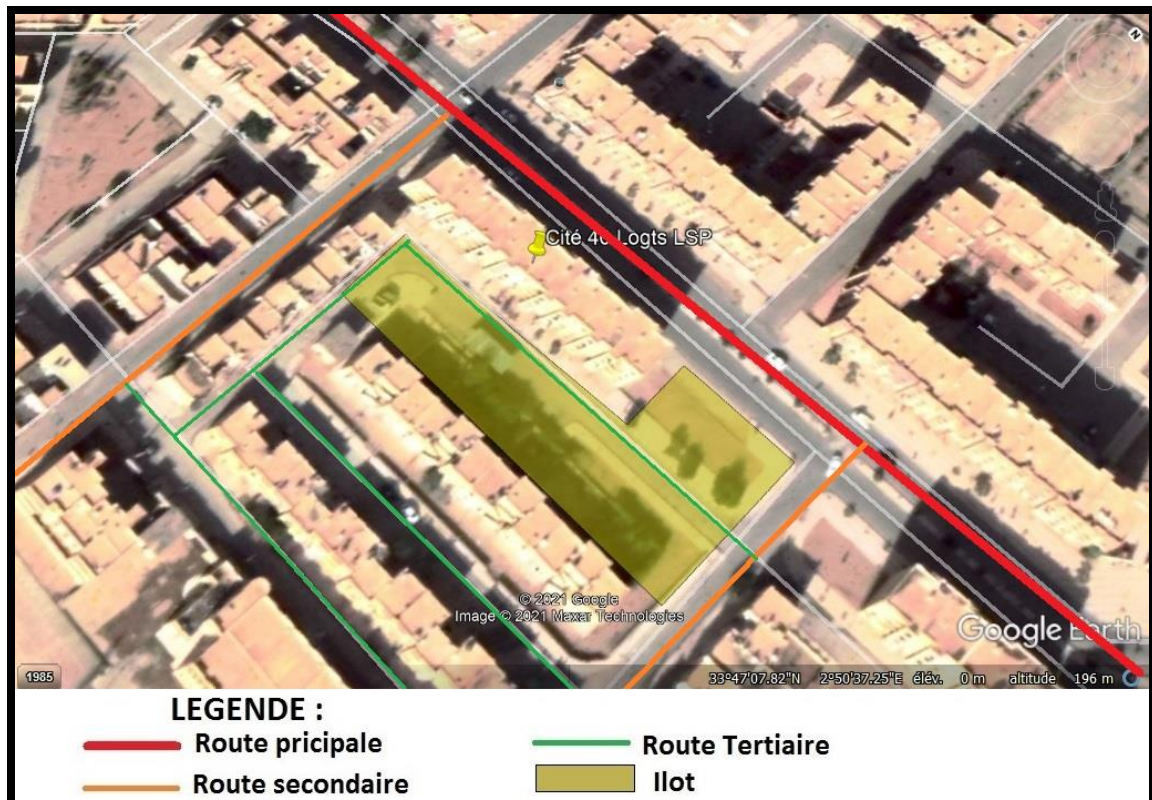


Figure 157:Accessibilité

Source : Google Earth modifier par l'auteur.



Figure 158:Délimitation des îlots

Source : Google Earth modifier par l'auteur.

Surface Total d'assiette : 0,425 Hectares (4250 m²).

Surface bâti : 0,180 Hectares (1800 m²).

Surface d'espace intérieur d'îlot ouvert : 0.20 Hectares (2000 m²).



Figure 159:Vue sur les lieux

Source : auteur.



Figure 160:Vue sur les lieux

Source : auteur.

Tableau 18:Résultat d'analyse d'exemple Cité 40 logements LSP, Wiam, W de Laghouat

Analyse d'exemple n° 12 : Cité 40 logements LSP, Wiam, W de Laghouat		
1er Axe d'analyse : « Spatial »	2ème Axe d'analyse : « Social »	3ème Axe d'analyse : « Juridique »
<ul style="list-style-type: none"> • Après la première observation du plan de la cité, nous avons constaté que le cœur des îlots prend une forme géométrique rectangulaire. • Nous avons constaté aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Espace vert mal approprié, mal occupé, délaissé. • Manque d'aménagement extérieur. • Manque des aires de jeux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la divergence sociale constaté et la grande différence entre le niveau d'éducation des habitants ainsi la culture et la manière de réflexion des gens, La majorité de ces habitants ont mis accord collectifs pour partager entre eux le cout de construction des murs au niveau des accès mécaniques / piétons et la séparation entre les îlots 1 et 2 pour des mesures sécuritaires selon des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de la cité 40 logements sont des propriétaires dans le cadre du programme LSP : Logements sociaux-participatifs.

<ul style="list-style-type: none"> • Manque des aires de stationnement. • Espace de stationnement fabriqué en tôle et en tubes métalliques réalisé par les propriétaires (Protection des véhicules privé contre les intempéries). • L'existence de la saleté. • Stagnation des eaux pluviales. • Construction des murs et fermeture des entrées urbaines par les habitants (Sécurité). 	<p>témoignages sur les lieux avec quelques voisins là-bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malheureusement, nous avons constaté sur les lieux une mauvaise appropriation sur les trois îlots due à l'impact social. 	
<p>• Source : auteur</p>		

2. Tableau récapitulatif :

Tableau 19: nomination des exemples par type de programme et îlot nombre logements

<u>N</u>	<u>Adresse</u>	<u>Nombre de Logements</u>	<u>Type d'îlot</u>	<u>Type de programme</u>
1	Cité 256 logements LSP , oasis nord, W de Laghouat	256	Fermé	LSP
2	Cité 200 logements LSP , Wiam, W de Laghouat	200	Fermé	LSP
3	Cité 120 logements LSP , El Moustakbal, W de Laghouat	120	Fermé	LSP
4	Cité 484 logements LSL , Wiam, W de Laghouat	484	Fermé	LSL
5	Cité 700 logements LSL , Wiam, W de Laghouat	700	Fermé	LSL
6	Cité 400 logements LSL , Oasis nord, W de Laghouat	400	Fermé	LSL
7	Cité 900 logements LSL , Wiam, W de Laghouat	900	Ouvert	LSL
8	Cité 800 logements AADL , W de Laghouat	800	Ouvert	AADL

9	Cité 600 logements LSL , M'kaam, W de Laghouat	600	Ouvert	LSL
10	Cité 482 logements LSL , W de Laghouat	482	Ouvert	LSL
11	Cité 220 logements LSL , Wiam, W de Laghouat	220	Ouvert	LSL
12	Cité 40 logements LSP , Wiam, W de Laghouat	40	Ouvert	LSP
Source : auteur				

Tableau 20: synthèse des exemples

<u>N</u>	<u>Synthèse</u>		
	<u>Forme</u>	<u>Catégorie sociale</u>	<u>Aspect juridique</u>
1	1/ Nombre de logement réduit. 2/ Présence des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ Type de programme (LSP) destiné à la moyenne couche sociale dont les gens peuvent coordonner et communiquer entre eux. 2/ Cohésion entre les habitants.	1/ habitants propriétaires.
2			
3			
4	1/ la densité massive. 2/ Présence des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ type de programme (LSL) destiné à la pauvre couche sociale. 2/la divergence sociale.	1/habitants locataires
5			
6			
7	1/ la densité massive. 2/ Manque des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ type de programme (LSL) destiné à la pauvre couche sociale. 2/la divergence sociale	1/habitants locataires

8	Nouvelle cité (achevé en 2017) 1/ la densité massive. 2/2/ Présence des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ type de programme (location en vente) destiné à la moyenne couche sociale. 2/ Mixité sociale.	1/ habitants propriétaires.
9	1/la densité. 3/ Présence des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ Cohésion entre les habitants. 2/ type de programme (LSL) destiné à la pauvre couche sociale.	1/ habitants propriétaires.
10			
11	1/la densité. 2/ La forme linéaire (barre) Absence des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement.	1/ type de programme (LSL) destiné à la pauvre couche sociale. 2/ Une divergence sociale	1/habitants locataires
12	Malgré que le programme est LSP : 1/ Voisinage avec autre cité (Semi-collectif. 2/ Ilot commun entre les deux cités. 3/ Manque des éléments de conception spatiaux tel que : espace vert, aire de jeux, aire de stationnement. 4/ Nombre de logement réduit.	1/ Type de programme (LSP) destiné à la moyenne couche sociale. 2/Une divergence sociale.	1/ Habitants propriétaires.
Source : auteur			

3. Tableau comparatifs selon la couche sociale :

3.1 Cité d'habitat collectif dans le cadre du programme LSL « couche moyenne » :

N° d'exemple	Désignation	Couche Social	Forme	Juridique	OBS			
4	Cité 328 logements LSL, Wiam, Laghouat	Moyenne	Fermé	Locataire	<ul style="list-style-type: none"> • Manque des formes d'appropriation • Présence des éléments spatiaux 			
5	Cité 484 logements LSL, Wiam, Laghouat							
6	Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat							
9	Cité 600 logements LSL, M'kaam, Laghouat		Ouvert		Propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des formes d'appropriation • Présence des éléments spatiaux 		
10	Cité 482 logements LSL, Laghouat							
11	Cité 220 logements LSL, Wiam, Laghouat						Locataire	<ul style="list-style-type: none"> • Absence des formes d'appropriation • Absence des éléments spatiaux
7	Cité_900 logements LSL, Wiam, Laghouat						Locataire	
Source : auteur								

3.2 Cité d'habitat collectif dans le cadre du programme LSP « couche supérieure » :

N° d'exemple	Désignation	Couche Social	Forme	Juridique	OBS
1	Cité 256 logements LSP, oasis nord, W de Laghouat	Moyenne	Fermé	Propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> Présence des formes d'appropriation Présence des éléments spatiaux
2	Cité 200 logements LSP, Wiam, W de Laghouat				
3	Cité 120 logements LSP, El Moustakbal		Fermé	Propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> Manque des éléments spatiaux
12	Cité 40 logements, LSP WIAM		Ouvert	Propriétaires	
8	Cité 800 logements AADL, W de Laghouat		Ouvert	Propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> Présence des formes d'appropriation Présence des éléments spatiaux

Source : auteur

4. Recommandation :

Suite à l'analyse et l'examen de plusieurs exemples de cités d'habitat collectif au niveau de la ville de Laghouat, et à partir du classement selon 3 facteurs, la forme de l'îlot, la catégorie sociale et à l'aspect juridique des logements).

Nous nous trouvons que les habitants en général quel que soit le type de programme et quelle que soit la forme de l'îlot visent plusieurs points pour approprier (occuper) l'espace intérieur du cœur de l'îlot

Donc en vise les points essentiels et nécessaires pour améliorer le cadre d'appropriation dans la cités d'habitation en respectant plusieurs aspects obtenus à partir des résultats d'analyses et la recherche théorique

A cet effet, nous avons des recommandons qui se répartit en 3 axes principaux selon notre processus analytique : axe formel (conceptuel), axe social et axe juridique.

• Sur l'axe formel (Conceptuel) :

- Eloigné l'accès principal de la cité de la route principale.
- Création d'un espace intermédiaire semi publique pour l'évitement d'accès directe au cœur de l'îlot.
- Créer une harmonie de disposition des cellules d'habitation (la continuité).
- Prendre en considération la conception et la réalisation des aires de stationnement pour véhicules de préférence couvert et uniforme point de vue esthétique en matériaux de bonne qualité selon les conditions climatiques de la région.
- Prévoir un programme type contenant une composition complète de : habitat, loisirs, stationnement, espace vert, aire de jeux
- Donner plus d'importance au rapport : habitat / environnement, qui permettrait de concevoir un ensemble résiste au condition climatique de la région et de créer un projet complet pour éviter les interventions et les modifications après la concrétisation du projet.
- Sensibiliser les pouvoirs publics, les promoteurs, les architectes afin de ressortir avec une réflexion sur une conception qui convient avec le style et le mode de vie ainsi répondre aux besoins et intérêts du citoyen.
- Eviter les décrochements dans les blocs lors de la conception des plans.
- Favoriser la qualité du programme de sur la norme.
- Aider les habitants à exploiter les espaces au cœur des îlots d'une façon structurée par des lois.

Recommandation

- Standardiser le gabarit pour délimiter la densification en respectant plusieurs aspects de la région tel que l'intimité et le climat, la culture des habitants.

- **Sur l'axe social :**

- Donner plus d'importance au côté qualitatif pour enrichir le cœur de l'îlot afin de mettre en disponibilité les besoins des habitants (dans ce cas la concertation/participation de l'habitant avant la concrétisation du projet peut aider à enrichir la qualité).
- Prendre en considération la conception et la réalisation des aires de jeux et espace verts pour assurer le loisir et la plaisance aux habitants et consolider l'aspect de cohésion sociale, et l'échange culturel entre les habitants.
- Prendre en considération la conception et la réalisation des îlots qui répondent aux besoins des habitants et aux traditions et coutumes pour que le cœur de l'îlot soit exploité par ses habitants d'une manière équilibrée.
- Rendre le cœur de l'îlot un espace lucratif aux habitants.
- Cultiver les habitants de ces cités à vivre ensemble sachant que la majorité de ses bénéficiaires de ses logements habiter des quartiers populaires.

- **Sur l'axe juridique :**

- Sensibiliser les habitants que la qualité, l'hygiène et l'entretien ainsi que l'exploitation du cœur de l'îlot est leur responsabilité quelle que soit leur cadre juridique locataires ou propriétaires.
- Il est souhaitable de prendre en considération de nombreux facteurs conceptuels sociaux, économiques, écologique offrant un confort et un mode de vie simplifié afin de satisfaire l'habitant et éviter les modifications et les changements apporté par ce dernier sur son environnement (cœur de l'îlot).
- Prévoir une formule adaptable à ce que les logements seront appropriés par leur locataire.
- Le contrôle périodique des cités par les services concernés des pouvoirs publics pour garder l'espace commun en son état initial et sanctionner les intervenants dans le cœur de l'îlot afin de garder l'esthétique.

Conclusion générale :

Si la notion d'appropriation de l'espace s'est imposé dans notre réflexion théorique sur le mot de l'habitat collectif ce qu'il représente la moitié des programmes, il est donc nécessaire et importantes d'interroger les rapports non seulement comme support et enjeu des rapports sociaux liée au cadre d'étude

L'espace dans le cœur d'îlot d'habitation est aussi un moyen de production un attribut social plus en moins valoriser et valorisant une arme dans les rapports de pouvoir qui caractérise les différents champs sociaux « économique politique culturelle, etc. »

En nous intéressant aux éléments constitutifs d'un sentiment d'appropriation des espaces communs au cœur des habitats collectifs en suivant trois axes de recherche un axe de réflexion spatial ou formelle un axe social et d'autre juridique ou les autorités politiques ont pris de l'habitat collectifs model pour faire face à la crise de logements

Laghouat ville cœur de l'Algérie porte de savoir de richesse de paysage et d'espace pris aussi de l'habitat collectifs essor de la crise de logement qui touche l'Algérie à cause de plusieurs facteurs, un programme immense un parc riche en matière de logement spécialement le logement collectif sou plusieurs aspects selon les types des programmes, donc la commune de Laghouat possède plus de 18 000 logements collectifs un nombre énorme pour satisfaire le besoin de logements.

Dans les résultats se résume d'après la recherche dans

- **La similitude sociale et la forme de l'îlot jouent un rôle principal dans l'appropriation de l'espace dans le cœur de l'îlot**
- **L'aspect juridique a motivé les habitants à s'approprier l'espace central du cœur de l'îlot dans le cas des couches sociales moyennes**
- **La configuration fermée de l'îlot et la taille proportionnelle entre le bâti et le non bâti peuvent favoriser des formes d'appropriation de l'espace dans le cœur de l'îlot.**

Bibliographie

Liste des tableaux :

Tableau 1:les politiques et les programmes de logement en Algérie indépendante	14
Tableau 2:parc de logement collectifs de la wilaya de Laghouat décembre 2020:	50
Tableau 3:parc de logement type LSL wilaya de Laghouat	52
Tableau 4: parc de logement type LSP wilaya de Laghouat	52
Tableau 5:parc de logement type LPA wilaya de Laghouat	52
Tableau 6:parc de logement type location en vente (AADL) wilaya de Laghouat	53
Tableau 7:Résultat d'analyse d'exemple 256 logements Lsp oasis nord	59
Tableau 8:Résultat d'analyse d'exemple Cité 200 logements LSP, Wiam, W de Laghouat	63
Tableau 9:Résultat d'analyse d'exemple Cité 120 logements LSP, El Moustakbal Laghouat	68
Tableau 10:Résultat d'analyse d'exemple Cité 328 logements LSL, Wiam, W de Laghouat	73
Tableau 11:Résultat d'analyse d'exemple Cité 484 logements LSL, Wiam, W de Laghouat	78
Tableau 12:Résultat d'analyse d'exemple Cité 400 logements LSL, Oasis nord, Laghouat	83
Tableau 13:Résultat d'analyse d'exemple Cité 900 logements LSL, Wiam, Laghouat	89
Tableau 14:Résultat d'analyse d'exemple Cité 800 logements AADL, Laghouat	95
Tableau 15:Résultat d'analyse d'exemple Cité 600 logements LSL, M'kaam, Laghouat	103
Tableau 16:Résultat d'analyse d'exemple 482 logements LSL, Laghouat	109
Tableau 17:Résultat d'analyse d'exemple Cité 196 logements LSL, Wiam, Laghouat	114
Tableau 18:Résultat d'analyse d'exemple Cité 40 logements LSP, Wiam, W de Laghouat	118
Tableau 19: nomination des exemples par type de programme et ilot nombre logements	119
Tableau 20: synthèse des exemples	120

Liste des figures :

Figure 1:célèbre habitat collectif la porte Brancion France	6
Figure 2:habitat collectif immeuble haussmannien Paris	7
Figure 3:habitats collectifs standardisation des façades. Weimar Allemagne	7
Figure 4:habitats collectifs social Lyon France	8
Figure 5:: habitats collectifs fermer sur elle-même New-York	9
Figure 6:habitats collectifs style barre Marseille france	10
Figure 7:habitats collectifs style écran Suisse 1953	10
Figure 8:habitats collectifs composite Manchester	11
Figure 9:habitats collectifs forme de tours New-York	11
Figure 10:habitats collectifs un logement par palier France	12
Figure 11:habitats collectifs deux logements par palier Algérie	12
Figure 12:habitats collectifs trois logements par palier Algérie	13
Figure 13:habitats collectifs quatre logements par palier Algérie	13
Figure 14:logement social en Algérie rocher noir	15
Figure 15:logement social participatifs en Algérie Boumerdès	16
Figure 16:logement AADL en Algérie Blida	17
Figure 17:logement promotionnelle aidé Ali mendjeli constantine	18
Figure 18:place de la gare Dijon France	18
Figure 19:ruines de l'agora Grecque Sicile, en Italie	21

Bibliographie

Figure 20:ancien urbanisme de Rome	22
Figure 21:la place publics du model haussmannien Paris	22
Figure 22:: ville radieuse le Corbusier France	23
Figure 23: reinvested l'espace public Gijón Espagne	23
Figure 24:structure de l'espace public	24
Figure 25:parking day New-York	24
Figure 26:manifestation dans un espace public historique La place de la République à Paris.....	25
Figure 27:espace publics au cœur de l'habitat Roumanie	26
Figure 28:jardin au cœur d'habitats collectifs Hambourg Allemagne	27
Figure 29:espace de stationnement au cœur de l'habitat collectif Renne France	27
Figure 30:espace vert au cœur de l'habitat collectif Suisse	28
Figure 31:aire de jeu au cœur de l'habitat collectif France	29
Figure 32:espace publics au cœur de l'habitat Montpellier.....	31
Figure 33:marquée son empreinte à kreuzberg berlin	34
Figure 34:forme des ilots urbains	35
Figure 35:forme d'ilot ouvert selon Portzamparc.....	36
Figure 36:Habitat collectifs selon Tony Garnier Lyon France	37
Figure 37:Vue générale sur l'ilot Lyon France	37
Figure 38:Forme de barre dans l'habitat collectifs Lyon France	38
Figure 39:Les espaces extérieurs de l'habitat Lyon France	38
Figure 40:forme d'ilot haussmannien	39
Figure 41: célèbre trace haussmannien Paris.....	40
Figure 42:vue sur l'ancienne ville de Laghouat	42
Figure 43:Arc de triomphe Laghouat	43
Figure 44:vue sur la palmeraie ville de Laghouat.....	43
Figure 45:carte de situation de la ville de Laghouat et son réseau routier.....	44
Figure 46:localisation de la commune de Laghouat dans son wilaya	44
Figure 47:limite de la commune de Laghouat	45
Figure 48:statistique climatique sur la ville de Laghouat	45
Figure 49:diagramme climatique de la ville de Laghouat	45
Figure 50:plan de Laghouat avant la prise de la ville 1852	47
Figure 51:prise de Laghouat 04/12/1852	47
Figure 52:intervention coloniale sur l'urbanisme de la ville de Laghouat.....	49
Figure 53:vue sur l'église de Laghouat	49
Figure 54:Vue sur la première cité d'habitat collectif à Laghouat 1959.....	51
Figure 55:Vue sur une cité d'habitat collectif à Laghouat	53
Figure 56:Localisation du site.....	55
Figure 57:Vue d'ensemble	55
Figure 58:Accessibilité	56
Figure 59:Délimitation des ilots	56
Figure 60:Vue sur les lieux	57
Figure 61:Vue sur les lieux	57
Figure 62:Vue sur les lieux	58
Figure 63:Vue sur les lieux	58
Figure 64:Localisation du site.....	60
Figure 65:Vue d'ensemble	60
Figure 66:Accessibilité	61
Figure 67:Délimitation des ilots	61
Figure 68:Vue sur les lieux	62
Figure 69:Vue sur les lieux	62
Figure 70:Vue sur les lieux	63
Figure 71:Localisation du site.....	64
Figure 72:Vue d'ensemble	65

Bibliographie

Figure 73:Accessibilité	65
Figure 74:Délimitation des ilots	66
Figure 75:Vue sur les lieux	66
Figure 76:Vue sur les lieux	67
Figure 77:Vue sur les lieux	67
Figure 78:Vue sur les lieux	68
Figure 79:Localisation du site	69
Figure 80:Vue d'ensemble	70
Figure 81:Accessibilité	70
Figure 82:Délimitation des ilots	71
Figure 83:Vue sur les lieux	71
Figure 84:Vue sur les lieux	72
Figure 85:Vue sur les lieux	72
Figure 86:Localisation du site.....	74
Figure 87:Vue d'ensemble	74
Figure 88:Accessibilité	75
Figure 89:Délimitation des ilots	75
Figure 90:Vue sur les lieux	76
Figure 91:Vue sur les lieux	76
Figure 92:Vue sur les lieux	77
Figure 93:Vue sur les lieux	77
Figure 94:Localisation du site.....	79
Figure 95:Vue d'ensemble	79
Figure 96:Accessibilité	80
Figure 97:Délimitation des ilots	80
Figure 98:Vue sur les lieux	81
Figure 99:Vue sur les lieux	81
Figure 100:Vue sur les lieux	82
Figure 101:Vue sur les lieux	82
Figure 102:Vue sur les lieux	83
Figure 103:Vue sur les lieux	83
Figure 104:Localisation du site	85
Figure 105:Vue d'ensemble	85
Figure 106:Accessibilité	86
Figure 107:Délimitation des ilots.....	86
Figure 108:Vue sur les lieux	87
Figure 109:Vue sur les lieux	87
Figure 110:Vue sur les lieux	88
Figure 111:Vue sur les lieux	88
Figure 112:Localisation du site	90
Figure 113:Vue d'ensemble	90
Figure 114:Accessibilité	91
Figure 115:Délimitation des ilots.....	91
Figure 116:Vue sur les lieux	92
Figure 117:Vue sur les lieux	92
Figure 118:Vue sur les lieux	93
Figure 119:Vue sur les lieux	93
Figure 120:Vue sur les lieux	94
Figure 121:Vue sur les lieux	94
Figure 122:Localisation du site	96
Figure 123:Vue d'ensemble	96
Figure 124:Accessibilité	97
Figure 125:Délimitation des ilots.....	97

Bibliographie

Figure 126:Vue sur les lieux	98
Figure 127:Vue sur les lieux	98
Figure 128:Vue sur les lieux	99
Figure 129:Vue sur les lieux	99
Figure 130:Vue sur les lieux	100
Figure 131:Vue sur les lieux	100
Figure 132:Vue sur les lieux	101
Figure 133:Vue sur les lieux	101
Figure 134:Vue sur les lieux	102
Figure 135:Vue sur les lieux	102
Figure 136:Vue sur les lieux	103
Figure 137:Vue sur les lieux	103
Figure 138:Localisation du site	105
Figure 139:Vue d'ensemble	105
Figure 140:Accessibilité	106
Figure 141:Délimitation des ilots	106
Figure 142:Vue sur les lieux	107
Figure 143:Vue sur les lieux	107
Figure 144:Vue sur les lieux	108
Figure 145:Vue sur les lieux	108
Figure 146:Vue sur les lieux	109
Figure 147:Vue sur les lieux	109
Figure 148:Localisation du site	111
Figure 149:Vue d'ensemble	111
Figure 150:Accessibilité	112
Figure 151:Délimitation des ilots	112
Figure 152:Vue sur les lieux	113
Figure 153:Vue sur les lieux	113
Figure 154:Vue sur les lieux	114
Figure 155:Localisation du site	115
Figure 156:Vue d'ensemble	116
Figure 157:Accessibilité	116
Figure 158:Délimitation des ilots	117
Figure 159:Vue sur les lieux	117
Figure 160:Vue sur les lieux	118
Figure 161: document de la direction du logement Laghouat	135
Figure 162:document source de la direction du logement Laghouat	136
Figure 163:document source Direction de logement	137

Bibliographie

Références :

Livre

- 1- Beaudoux-Kovats Edith. Amos Rapoport, Pour une anthropologie de la maison. In : Études rurales, n°57, 1975. Page 92. Édition école des hautes études en sciences sociales
- 2- Bernard Reichen titre grand prix de l'urbanisme édition la parenthèse 2005 France paris page 4
- 3- CHRISTIAN MOLEY titre ENTRE VILLE ET LOGEMENT en quête d'espaces intermédiaires édition ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS - LA VILLETTE MAI 2003 page 10
- 4- Claire et Duplay (1989) Méthode illustrée de création architecturale Edition Moniteur page 12 France Paris
- 5- Fischer (Gustave Nicolas) et Chantal Fousse, 1996, Espaces de travail et communication Paris page 12 édition Presses universitaires de Bordeaux
- 6- Fischer (Gustave Nicolas), 1981, La Psychologie de l'espace. Paris l'espace géographique tome 12 page 140
- 7- Jean-Yves Toussaint, Monique Zimmermann, titre User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éditer: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, page 165 Suisse
- 8- Michel bassand livre vivre et crée l'espace 2001 première édition Lausanne presse polytechnique et universitaire Romandes imprimer en Italie
- 9- Morval, Jean titre Introduction à la psychologie de l'environnement édition Bruxelles : P. Mardaga DL 1981 Belgique page 122
- 10- Nicole Haumont titre habitat et model culturel revue française de sociologie en 1968 page 23
- 11- Philippe Panerai avec Marcelle Demorgon et et Jean-Charles Depaule titre Analyse urbaine Éditions Parenthèses 1999 page 166 Chapitre la pratique urbaine France paris

Bibliographie

12- Pierre Merlin, Françoise Choay 2009, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 150 France

13- Pierre Merlin, Françoise Choay, titre Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer 1999 Paris : Presse Universitaire de France « cité dans le mémoire de l'espace publique entre conception et usage ».).

Mémoire de doctorat

GHERRAZ Halima titre Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla) Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en : architecture université de Biskra Algérie en 19/03/2013 page 25

Site d'internet

Figure

- 1- <https://www.fdesouche.com/wp-content/uploads/2020/04/logements-1-370x300.jpeg>
- 2- https://t3.ftcdn.net/jpg/03/32/69/76/360_F_332697699_nRPZG66TY5oqNmQF3ciiZTFTnUkzi4UM.web
- 3- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle_Objectivit%C3%A9_\(architecture\)#/media/Fichier:Bauhaus-Dessau_Wohnheim_Balkone.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle_Objectivit%C3%A9_(architecture)#/media/Fichier:Bauhaus-Dessau_Wohnheim_Balkone.jpg)
- 4- <https://www.francetvinfo.fr/image/759r5he5o-c98d/908/510/10396117.jpg>
- 5- <https://c8.alamy.com/compfr/p4dhcg/ancien-bloc-gris-facade-de-l-immeuble-appartement-avec-balcon-p4dhcg.jpg>
- 6- https://p8.storage.canalblog.com/87/11/573802/79182447_o.jpg
- 7- <https://www.flickr.com/photos/116313234@N05/21085684544>
- 8- <https://www.darchitectures.com/les-caracteristiques-de-architecture-moderne-a4770.html>
- 9- <http://www.bonelevine.net/plaza-400-ll11>
- 10- <https://i1.wp.com/misfitsarchitecture.com/wp-content/uploads/2018/06/0mujiverticalhouse-06.jpg?resize=500%2C286&ssl=1>
- 11- **BET Belakhdar Djalal**
- 12- **BET Belakhdar Djalal**
- 13- **BET Belakhdar Djalal**
- 14- <http://lenationaldz.info/wp-content/uploads/2020/12/logement-social-1-540x362-1.jpg>
- 15- https://www.aps.dz/media/k2/items/cache/fc4f52630de1ddf2407228cb75738a4d_M.jpg
- 16- https://encryptedtbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT5v8eYsnX1vcRddx0yKu_G6j7EfjteYr5F9w&usqp=_CAU
- 17- <https://cdn.akhbareldjazair.dz/wp-content/uploads/2019/07/.gif>
- 18- <https://www.pinterest.fr/garesconnexions/gare-de-dijon-ville/>
- 19- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Agora>

Bibliographie

- 20- http://en.wikipedia.org/wiki/History_of_urban_planning
- 21- <https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-du-modele-haussmannien/>
- 22- <https://atfpa3y4.files.wordpress.com/2016/04/23.jpg?w=676&h=355>
- 23- <https://lh3.googleusercontent.com/eyMVkyzueu3URUvJ0BlkpEmdGKtnyAEPN5eUt-ic1i-KbPD2h6BivDqJaPIQ4-VcHRhlcw=s170>
- 24- <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/15/Coloradocapitolhill1.JPG/1280px-Coloradocapitolhill1.JPG>
- 25- <https://i2.wp.com/agilecity.com/wpcontent/uploads/2015/02/PARKingDay0091.jpg?fit=4368%2C2912&ssl=1>
- 26- <http://www.osty.fr/fr/projets/index/city/3/lyon>
- 27- <http://www.osty.fr/fr/projets/index/city/3/lyon>
- 28- <http://www.osty.fr/fr/projets/index/city/3/lyon>
- 29- <https://www.vanupied.com/wp-content/uploads/berlin-Street-art-Kreuzberg-blu.jpg>
- 30- <https://foto.hrsstatic.com/fotos/Ffoto-origin.hrsstatic.com-Seeschloessen-Timmendorfer-Strand-Garten-.jpg>
- 31- <https://www.yespark.fr/location-parking/saint-barthelemy-d-anjou/guide-du-stationnement-saint-barthelemy-d-anjou>
- 32- <https://data:image/jpeg;base64..jpg>
- 33- https://media.npr.org/assets/img/2017/05/15/lkim-img_acbbc91-85.jpg
- 34- https://fr.wikipedia.org/wiki/Christian_de_Portzamparc#/media/Fichier:Trois-blocs.svg
- 35- <https://i.pinimg.com/474x/f6/fc/17/f6fc17a96818559fe19d5cf2f93fa62f.jpg>
- 36- <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcOGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>
- 37- <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcOGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>
- 38- <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcOGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>
- 39- <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcOGT2RXsHjGuLx4q-zb6z-wHRsg3eDGwebuiMhS3NRy5Z1qqSoAqEPsA6Ge-cCRbMqfOjc&usqp=CAU>
- 40- <https://i.pinimg.com/originals/4a/64/c0/4a64c01a020085e122cd27b4f6103b0d.jpg>
- 41- <https://images.radio-canada.ca/v1/ici-premiere/16x9/histo-arc-de-triomphe-haussmann-etoile-urbanisme-paris-france-europe.jpg>
- 42- https://airalgerie.dz/wp-content/uploads/2016/10/laghouat_780x360.jpg
- 43- <https://www.google.dz/search?hl=fr-DZ&tbs=simg:CAOSggIJjMUrnOnuinkjMUrnOnuinklzM>
- 44- http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html
- 45- http://3.bp.blogspot.com/nu/03_LAGHOUAT_route_jpeg.jpg
- 46- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat#/media/Fichier:Dz - 03 - Laghouat.svg>
- 47- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>
- 48- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>
- 49- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Laghouat>
- 50- https://img.over-blog-kiwi.com/1/98/94/43/20170106/ob_6886cb_laghouat-avant-la-prise-de-la-ville-18.jpg
- 51- <https://i.ytimg.com/vi/ycl8mIXVv2Y/maxresdefault.jpg>

Bibliographie

- 52- https://img.over-blog-kiwi.com/1/98/94/43/20170106/ob_1c7092_plan-de-la-ville-en-1905-par-huguet.jpg
- 53- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/1a/Mus%C3%A9_Communal_de_Laghouat.jpg/300px-Mus%C3%A9_Communal_de_Laghouat.jpg
- 54- : <https://mapio.net/images-p/3465683.jpg>

(56,57,58,59,64,65,66,67,71,72,73,74,79,80,81,82,86,87,88,89,94,95,96,97,104,105,106,107,112,113,114,115,122,123,124,125,138,139,140,141,148,149,150,151,155,156,158) – [Google Earth modifier par l'auteur](#).

Annexe

Annexe :

I- <u>حاضرة السكن العمومي:</u>											
سكن الوظيفي	المجموع	السكن الترقوي الحر	السكن الترقوي العمومي	السكن التطوري	السكن الرفي	البيع بالإيجار	ترقوي مدعم صيفة جديدة	ترقوي مدعم صيفة قديمة	اجتماعي تساهمي	عمومي إيجاري	سكن جزء
902	72 421	00	355	2 345	32 219	1 250	00	952	3 262	31 136	

حيث يمكن تفصيلها حسب الصيغ كمايلي :

1- السكن العمومي الإيجاري (LSL/LPL) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن منذ الإستقلال إلى يومنا هذا بـ **33 850** سكن .

الولاية	البرنامج	منذ الإستقلال إلى غاية 1999	خماسي 2004-2000	خماسي 2005-2009	خماسي 2010-2014
الأغواط	السكن العمومي الإيجاري	9 640	2 300	5 510	16 400

2- السكن الاجتماعي التساهمي (LSP) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ **3 262** سكن .

الولاية	البرنامج	قبل 2004	خماسي 2005-2009
الأغواط	السكن الاجتماعي التساهمي	253	3 009

3- السكن الترقوي المدعم الصيفة القديمة (LPA) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ **1 013** سكن .

الولاية	البرنامج	خماسي 2010-2014
الأغواط	السكن الترقوي المدعم	1 013

4- السكن الترقوي المدعم الصيفة الجديدة (LPA) :

Figure 161: document de la direction du logement Laghouat

Annexe

(الضريبة السكنية لسنة 2020)

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ 2 650 سكن .

الولاية	البرنامج	خماسي 2019-2015
الأغواط	السكن الترقوي المدعم	2 650

5- السكن البيع بالإيجار عدل (AADL) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ 2 495 سكن .

الولاية	البرنامج	خماسي 2014-2010	خماسي 2019-2015
الأغواط	السكن البيع بالإيجار	1 000	1 495

6- السكن الريفي (HR) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن منذ الإستقلال إلى يومنا هذا بـ 34 366 سكن .

الولاية	منذ الإستقلال إلى غاية 2004	خماسي 2005-2009	خماسي 2010-2014	خماسي 2015-2019	خماسي 2020-2024
الأغواط	2 710	6 600	20 750	3 706	600

7- السكن التطوري (EVOLUTIF) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ 2 345 سكن .

الولاية	البرنامج	خماسي 1999-1995
الأغواط	السكن التطوري	2 345

8- السكن الترقوي العمومي (LPP) :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ 369 سكن .

الولاية	البرنامج	خماسي 2014-2010
الأغواط	السكن الترقوي العمومي	369

9- السكن الوظيفي :

تدعمت حضيرة السكن للولاية بهذا النوع من السكن بـ 912 سكن .

Annexe

الرقم	صيغة السكن	المسجل	المنطلق	المنتهي	في طور الإيجار	الغير منطلق
01	السكن الريفي	31 056	29 790	27 603	2 187	1 266
02	السكن العمومي الإيجاري	22 352	22 352	21 688	664	00
03	السكن الإجتماعي التساهمي	3 262	3 262	3 262	00	00
04	السكن الترقوي المدعم	1 013	1 013	1 013	00	00
05	السكن الترقوي المدعم (الصيغة الجديدة)	2 650	1 000	00	700	1 950
06	السكن البيع بالإيجار	2 495	2 495	1 000	1 495	00
07	السكن العمومي الترقوي	369	369	265	104	00
المجموع الكلي		63 197	59 981	54 831	5 150	3 216

Figure 163:document source Direction de logement